

RAPPORT DE BRANCHE

Fleuristes, Vente et Services des Animaux Familiers

Données 2018

Sommaire

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES	7
CHAPITRE I : Dénombrement des entreprises	8
CHAPITRE II : Caractéristiques des entreprises	12
PARTIE 2 : EMPLOI	14
CHAPITRE I : Effectif employés	15
CHAPITRE II : Mouvements de personnel	41
CHAPITRE III : Zoom sur les contrats en alternance	62
PARTIE 3 : CONDITIONS DE TRAVAIL ET FORMATION	74
CHAPITRE I : Conditions de travail	75
CHAPITRE II : Formation professionnelle continue	78
PARTIE 4 : REMUNERATIONS	84
CHAPITRE I : Masse salariale brute	85
CHAPITRE II : Taux horaire brut de base	86
CHAPITRE III : Salaire annuel total	88
CHAPITRE IV : Action sociale	90
SYNTHESE	91

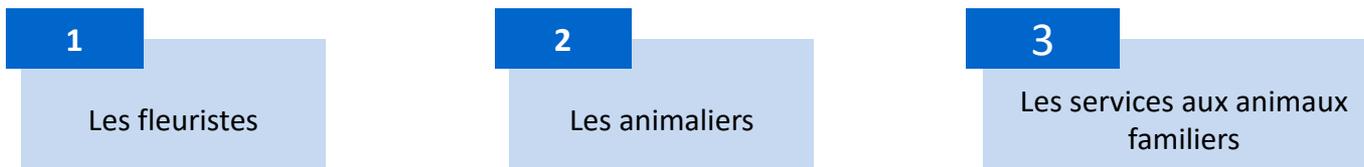
UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Cette cinquième édition du rapport de la branche **Fleuristes, Vente et services des Animaux Familiers** propose un état des lieux à l'issue de l'année 2018 :

Ce rapport de branche est structuré en quatre grandes parties :

-  1. **Le dénombrement de la profession (dénombrement des entreprises et des salariés)**
-  2. **L'emploi au 31.12.2018**
-  3. **Les conditions de travail et formation**
-  4. **Les rémunérations (salaires)**

Les résultats sont présentés selon les trois activités suivantes :



L'univers étudié couvre les entreprises de la branche employant au moins un salarié présent au moins une journée au cours de l'exercice 2018 (source KLESIA).

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

UNIVERS ÉTUDIÉ

1

Collecte des informations et des statistiques publiques disponibles

2

Mise à jour de la base de entreprises à interroger

3

Mise à jour du questionnaire à partir des nouveaux indicateurs retenus



4

Routage des questionnaires et relances des entreprises

787 questionnaires exploitables

Fleuristes	Animaliers	Services aux animaux familiaux	Ensemble
621	64	102	787



5

Vérification et traitement statistique de la base de données



6

Réalisation et présentation des livrables

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Rappels méthodologiques

Routage des questionnaires et relances téléphoniques

Le tableau ci-dessous détaille l'échantillon de questionnaires exploitables selon l'activité principale des entreprises.

Echantillon

	Fleuristes	Animaliers	Services aux animaux familiaux	Ensemble
Nombre de questionnaires	621	64	102	787
Taux de représentativité en termes d'entreprises	11,5 %	21 %	13,5 %	12,5 %
Taux de représentativité en termes de salariés	12 %	67 %	33 %	21 %
Rappel 2017 nombre de questionnaires	1 390	146	288	1 824

Compte tenu d'un nombre insuffisant de questionnaires exploitables pour cette édition du rapport de branche les résultats selon les strates de taille d'entreprises ne pourront être affichés.

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Rappels méthodologiques

2. Traitement des informations et analyse des résultats

- ➔ Récupération des statistiques de dénombrement KLESIA
(*date d'observation : 31 août 2019*)
- ➔ Les estimations sont systématiquement représentatives de la profession définie par les **6 392 entreprises** du secteur des **Fleuristes, de la Vente et des Services des Animaux Familiers** employant au moins un salarié présent au moins une journée au cours de l'exercice 2018.
- ➔ Les variables estimées ont en effet été repondérées selon le poids réel de chacune des trois activités suivantes (les Fleuristes, les Animaliers et les Services aux animaux familiers).

Partie 1. Dénombrement et caractéristiques des entreprises

Exercice 2018

*Entreprises employant au moins un salarié présent au moins une journée
au cours de l'exercice 2018 (source : KLESIA)*

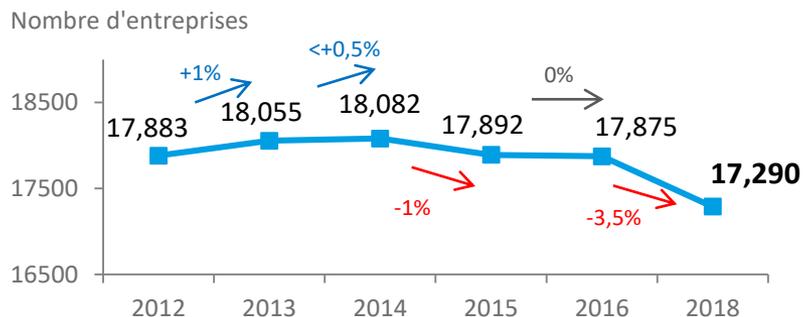
CHAPITRE I : DENOMBREMENT DES ENTREPRISES

I. Au global

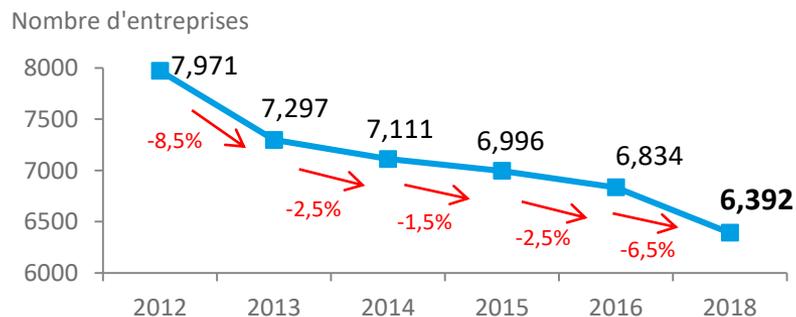
En 2018, le nombre d'entreprises (y compris celles n'ayant aucun salarié) a diminué par rapport à 2016 pour s'établir à 17 290 (- 3,5 %).

Les entreprises d'au moins un salarié (présent au moins une journée au cours de l'exercice 2018) sont 6 392, en diminution de 6,5 % par rapport à 2016.

Nombre d'entreprises de la profession
(y compris celles n'ayant aucun salarié)



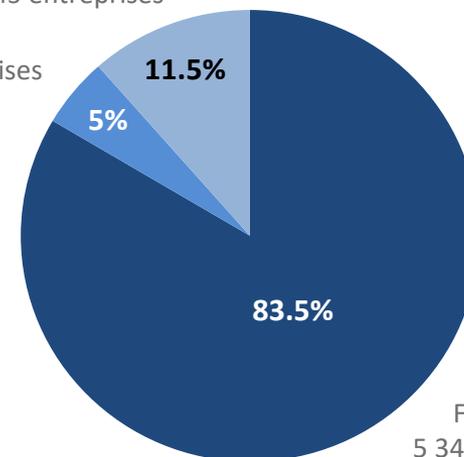
Nombre d'entreprises de la profession
(avec salariés au 31/12)



Répartition des 6 392 entreprises
selon les familles d'activités

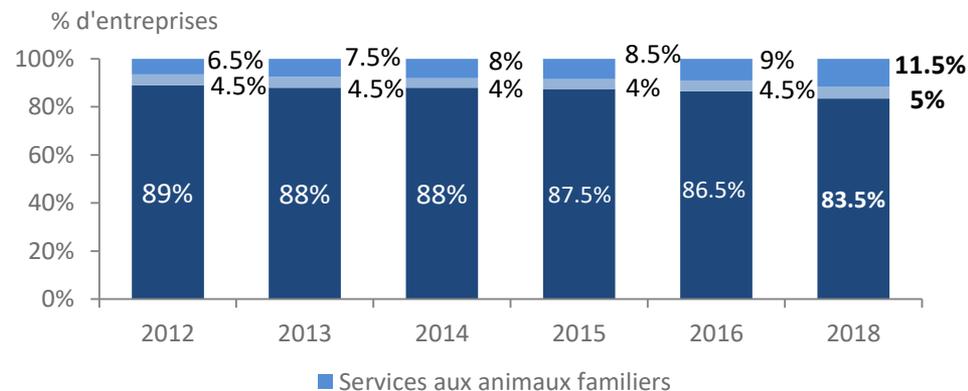
Services aux animaux familiers :
743 entreprises

Animaliers : 308 entreprises



Fleuristes :
5 341 entreprises

Evolution 2012-2018



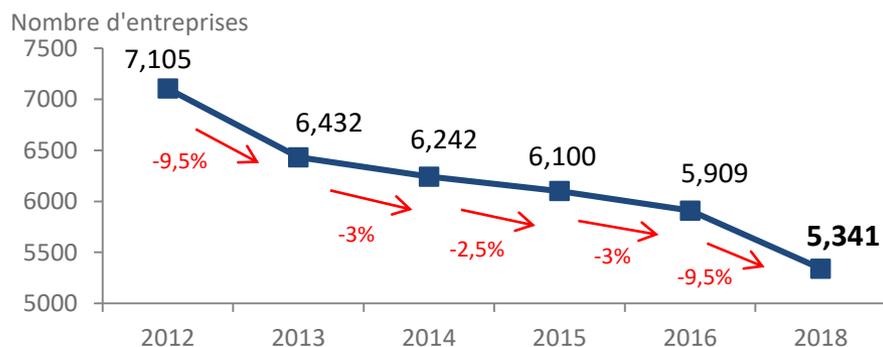
Source : KLESIA

CHAPITRE I : DENOMBREMENT DES ENTREPRISES

II. Les Fleuristes

Le nombre de fleuristes employant au moins un salarié diminue pour la sixième année consécutive (- 9,5 %) pour atteindre 5 341 en 2018. A deux ans d'intervalle, la structure du marché selon la taille des entreprises est stable. Celles composées de 1 à 2 salariés sont majoritaires (65,5 %), suivies de celles employant 3 à 5 salariés (25,5 %).

Les Fleuristes



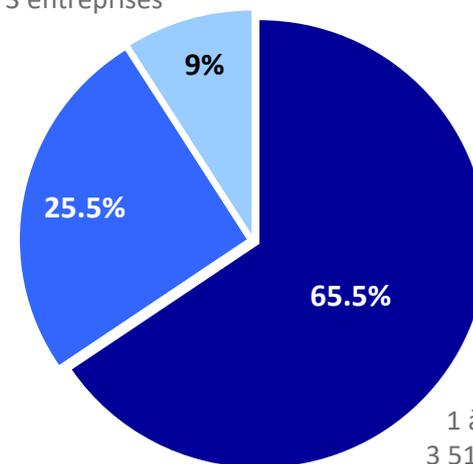
Evolution 2018/2016

1 à 2 salariés	- 10 %	↘↘
3 à 5 salariés	- 8,5 %	↘↘
6 salariés et plus	- 11 %	↘↘

Répartition des 5 341 Fleuristes selon leur taille

6 salariés et plus : 473 entreprises

3 à 5 salariés :
1 355 entreprises



1 à 2 salariés :
3 513 entreprises

Evolution 2012-2018



Source : KLESIA

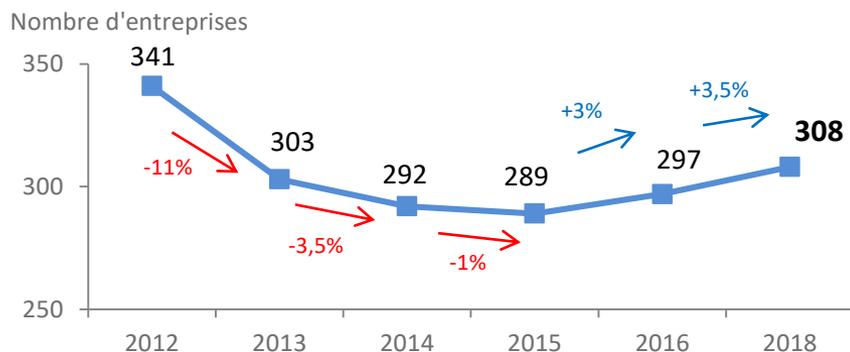
CHAPITRE I : DENOMBREMENT DES ENTREPRISES

III. Les Animaliers

Le nombre d'animaliers poursuit sa tendance haussière en 2018, passant de 297 à 308, soit une augmentation de 3,5 % à deux ans d'intervalle.

Les entreprises de 1 salarié renforcent leur poids dans la profession et représentent près d'un tiers des entreprises du secteur, toujours derrière les entreprises de 2 à 9 salariés.

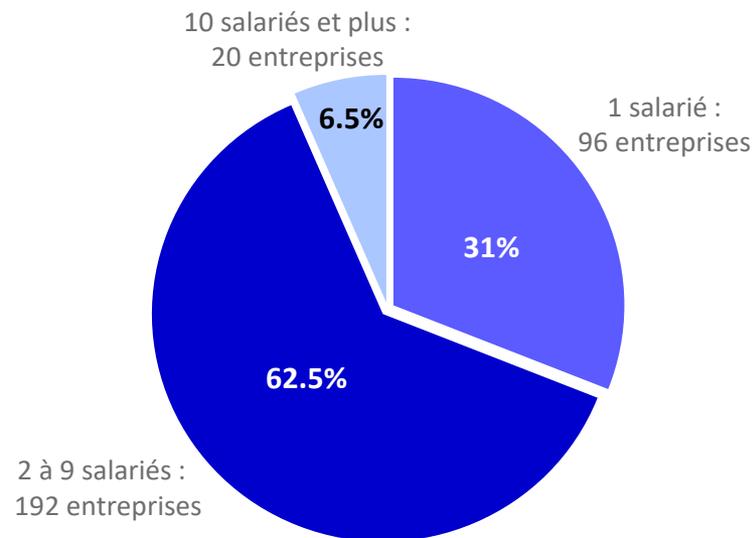
Les Animaliers



Evolution 2018/2016

1 salarié	+ 14,5 %	↗↗
2 à 9 salariés	+ 1 %	↗
10 salariés et plus	- 13 %	↘↘

Répartition des 308 Animaliers selon leur taille



Evolution 2012-2018



Source : KLESIA

CHAPITRE I : DENOMBREMENT DES ENTREPRISES

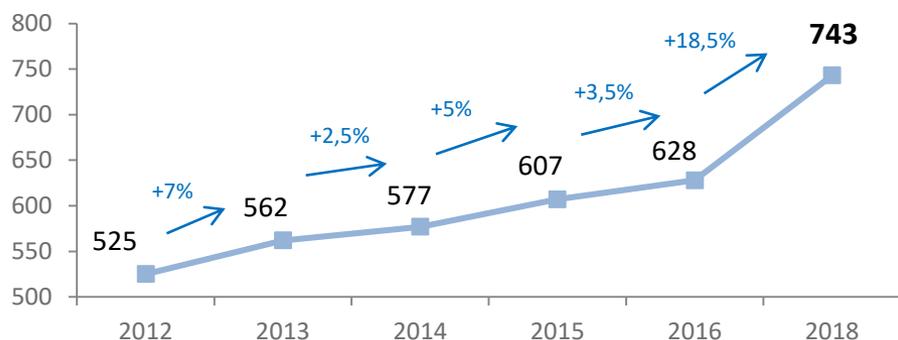
IV. Les Services aux animaux familiers

Selon la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, 7 200 entreprises (toutes tailles confondues) sont inscrites au répertoire national des métiers (RNM) dans le code 9609ZP.

Selon Klésia, le nombre d'entreprises de services aux animaux familiers employeuses ne cesse de progresser depuis six ans et enregistre en 2018 une croissance record de 18,5 %. Cela est principalement le fait d'une augmentation vive du nombre d'entreprises de 3 salariés et plus (+ 69,5 %).
Le poids des entreprises composées de 1 à 2 salariés diminue, n'empêchant pas ses dernières de rester majoritaires dans la profession (73,5 %).

Les Services aux animaux familiers

Nombre d'entreprises



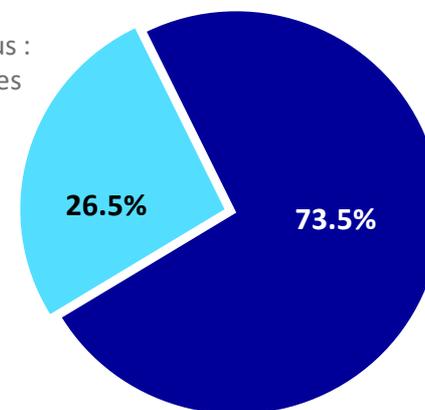
Evolution 2018/2016

1 à 2 salariés + 6,5% ↗

3 salariés et plus + 69,5% ↗↗↗

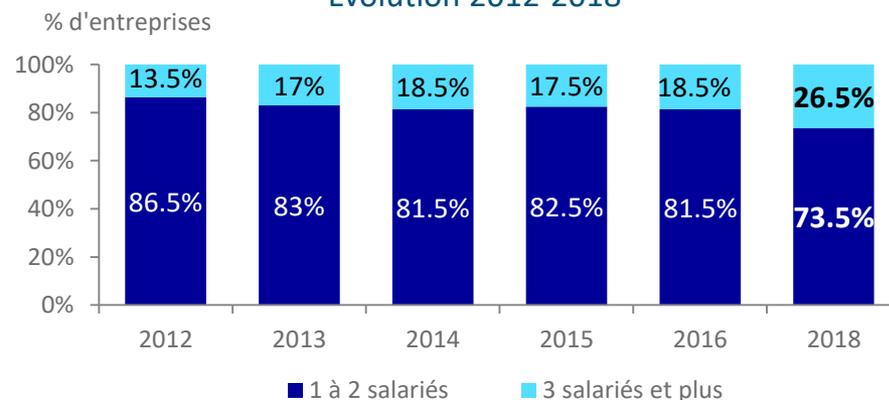
Répartition des 743 Services aux animaux familiers selon leur taille

3 salariés et plus :
198 entreprises



1 à 2 salariés :
545 entreprises

Evolution 2012-2018

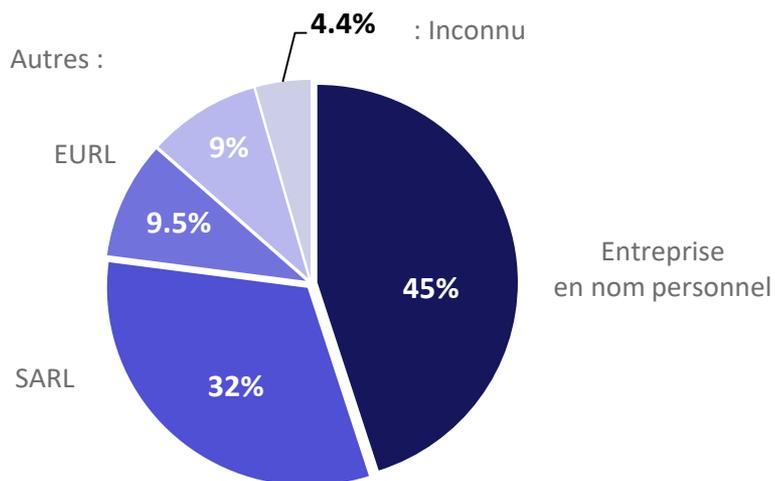


Source : KLESIA

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES

I. Statut juridique

Répartition des 17 290 entreprises (y compris celles n'ayant aucun salarié) selon leur statut juridique



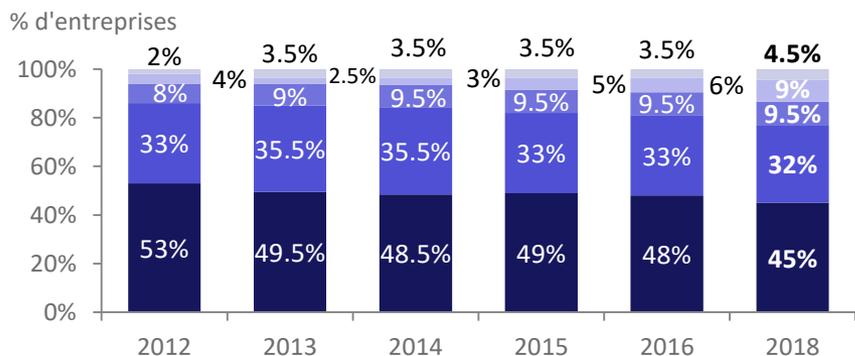
Parmi les différents statuts juridiques, l'entreprise en nom personnel est le statut le plus répandu (45 %).

Contrairement aux deux autres professions de la branche, les SARL représentent plus de la moitié des entreprises dans l'animalerie. Les EURL sont minoritaires et ce, quelle que soit la famille d'activité considérée.

Selon les familles d'activités

Statut	Fleuristes	Animaliers	Services aux animaux familiaux	Ensemble
Entreprise en nom personnel	46 %	18 %	47 %	45 %
SARL	33 %	51 %	20 %	32 %
EURL	10 %	12 %	5 %	9,5 %
Autres	8 %	16 %	14 %	9 %
Inconnu	3 %	3 %	14 %	4,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Evolution 2012-2018



■ Entreprise en nom personnel ■ SARL ■ EURL ■ Autres ■ Inconnu

Source : KLESIA/I+C

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES

II. Date de création ou de reprise

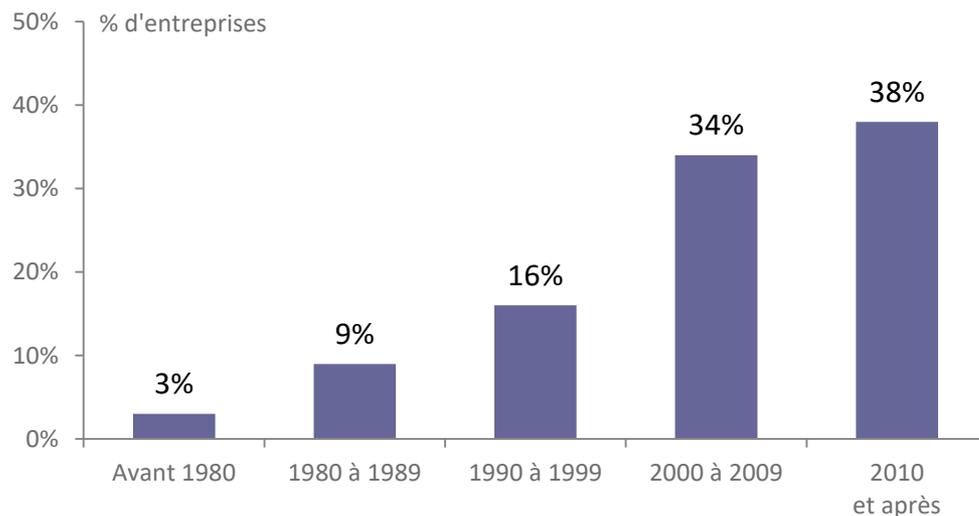
Avec 14 ans en moyenne, l'âge des entreprises de la profession progresse d'un an.

Les services aux animaux familiaux est la profession dans laquelle la moyenne d'âge des entreprises est la plus élevée (15 ans) devant les fleuristes (14 ans) et les animaliers (13,5 ans).

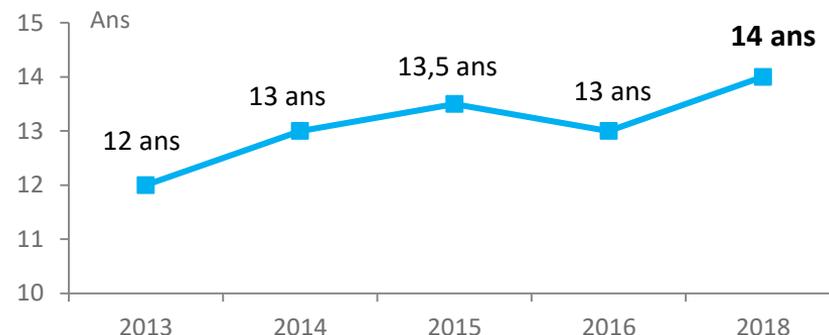
14 ans

Age moyen des entreprises

Répartition des 6 392 entreprises selon leur date de création ou de reprise



Evolution 2013-2018



Selon les familles d'activités

Fleuristes	14 ans (13 ans)
Animaliers	13,5 ans (12,5 ans)
Services aux animaux familiaux	15 ans (13,5 ans)

Figurent entre parenthèses les données 2016

Partie 2. Emploi

Exercice 2018

*Entreprises employant au moins un salarié présent au moins une journée
au cours de l'exercice 2018 (source : KLESIA)*

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

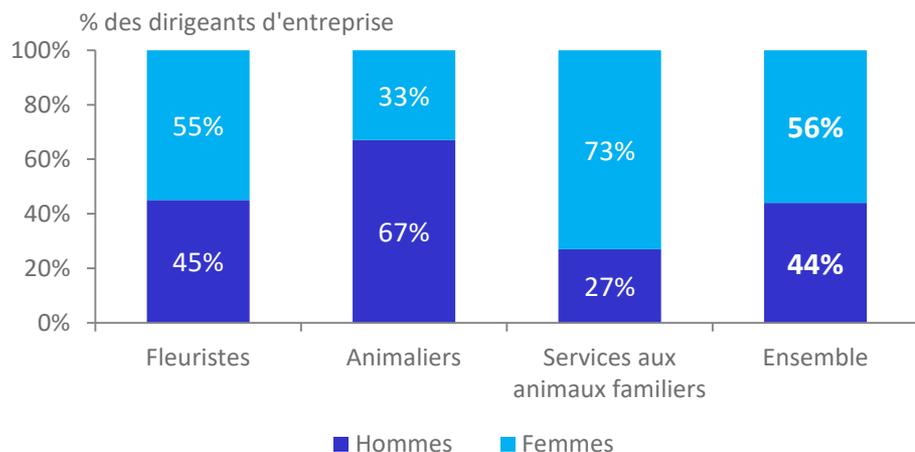
I. Dirigeants d'entreprise

Au 31 décembre 2018, la profession recense 44 % d'hommes et 56 % de femmes chez les dirigeants d'entreprise. Les animaliers mis à part, les femmes dirigeantes sont majoritaires (la proportion varie entre 55 % et 73 %).

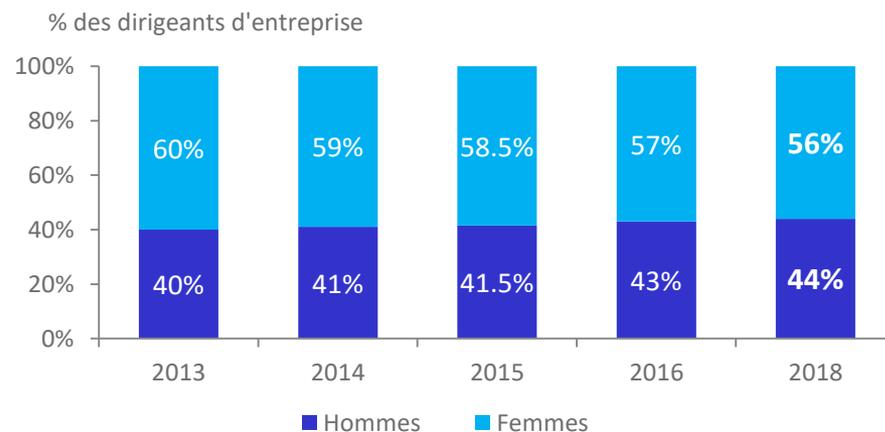
Répartition des 6 400 dirigeants d'entreprise selon leur sexe en 2018



Détail selon les familles d'activités



Evolution 2013-2018



CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

I. Dirigeants d'entreprise

L'âge moyen des dirigeants a augmenté d'un an en 2018, il est de 48,5 ans. Les hommes dirigeants d'entreprise apparaissent plus âgés (49,5 ans) que les femmes (47,5 ans) dont l'âge moyen a progressé d'un an.

48,5 ans

Age moyen des 6 400 dirigeants d'entreprise



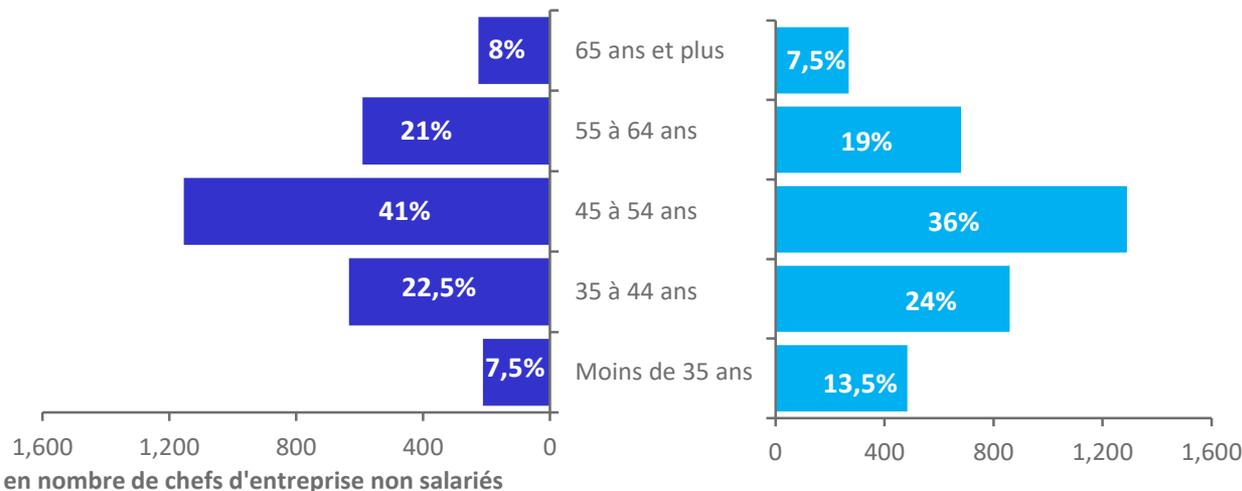
Moyenne : 49,5 ans

(49,5 ans)

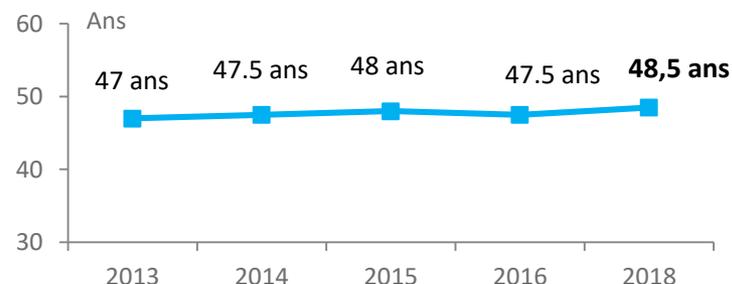


Moyenne : 47,5 ans

(46,5 ans)



Evolution 2013-2018



Selon les familles d'activités

Fleuristes	48 ans (48 ans)
Animaliers	47,5 ans (47 ans)
Services aux animaux familiaux	49 ans (45,5 ans)

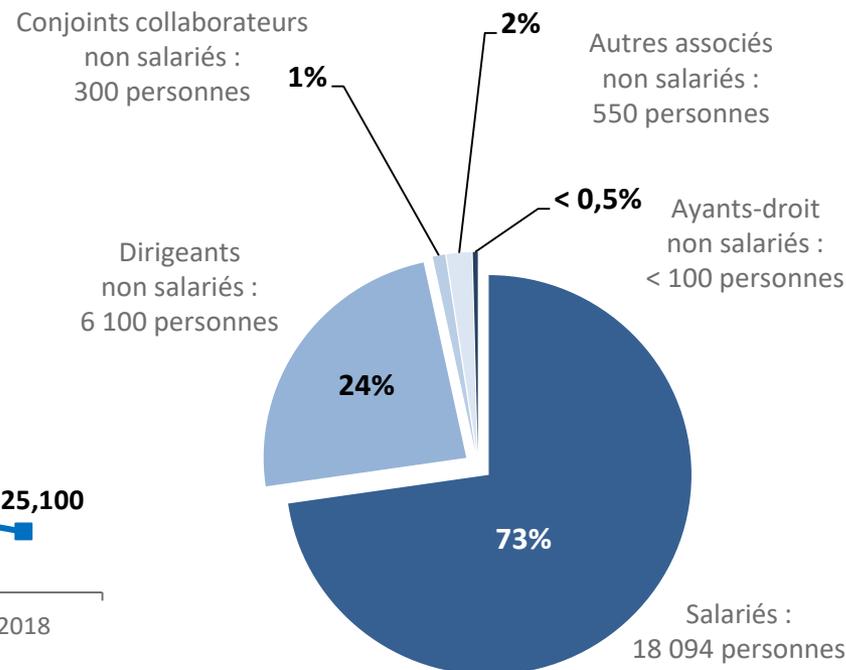
Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

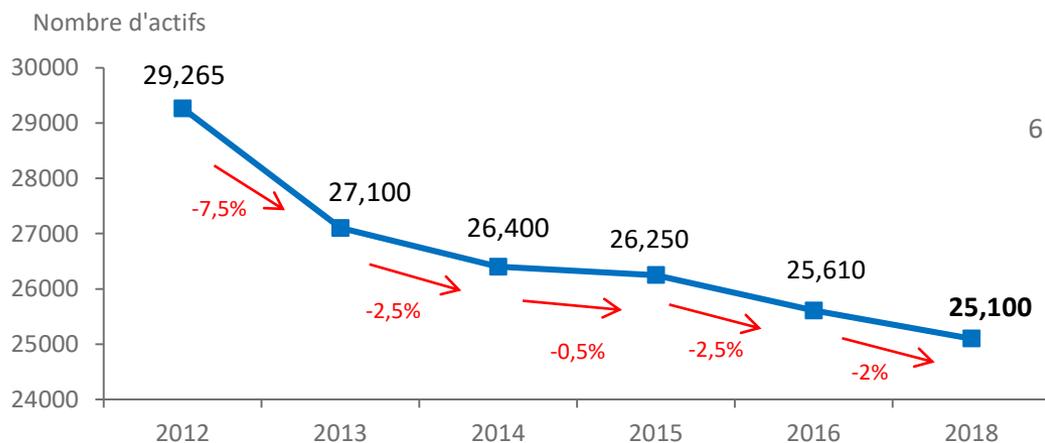
II. Effectifs employés au 31.12.2018

La branche compte 25 100 actifs au 31 décembre 2018, soit une baisse de 2 % par rapport à 2016.
 En 2018, près de ¾ des actifs sont des salariés et près d'¼ des dirigeants non salariés.

Répartition des 25 100 actifs selon leur statut



Effectifs actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre



CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

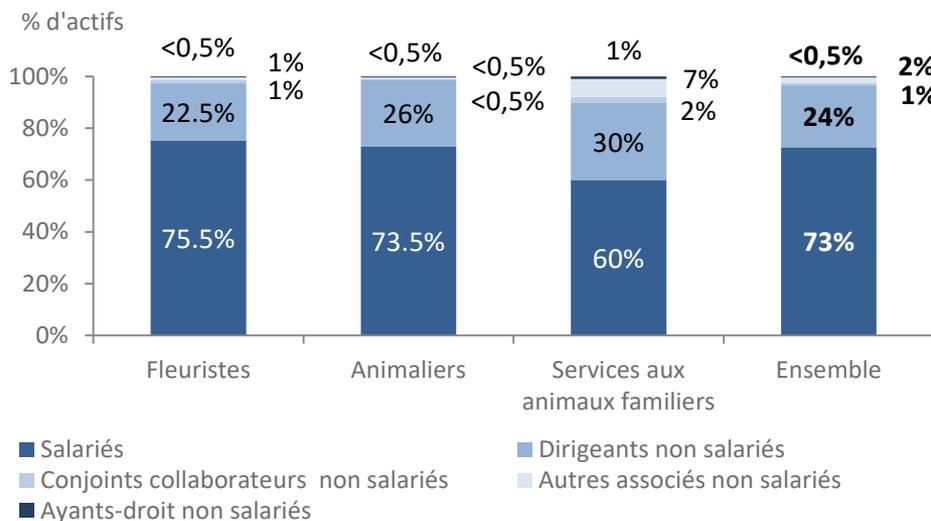
II. Effectifs employés au 31.12.2018

Même constat qu'en 2016, les dirigeants non salariés sont plus nombreux dans les services aux animaux familiers (30 % des actifs de la profession).

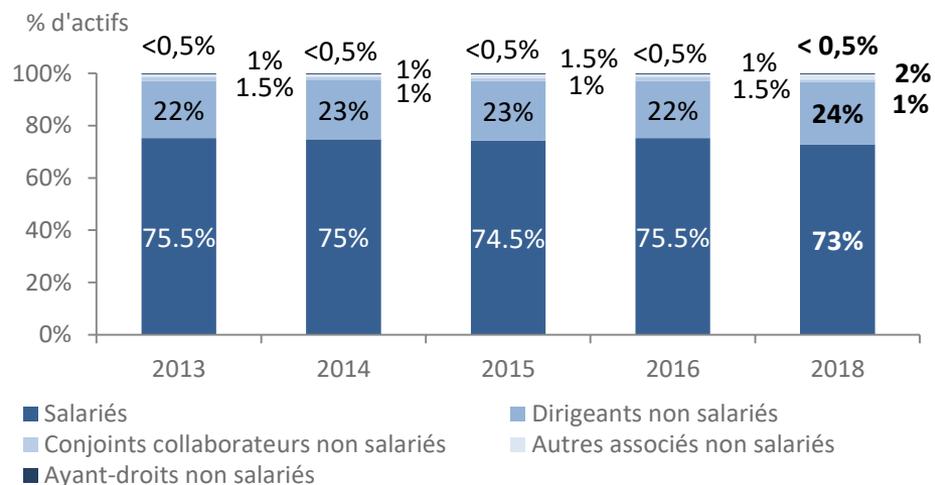
Le poids des salariés dans la profession est à son niveau le plus bas depuis 2013, soit 73 %.

Répartition des actifs selon leur statut

Selon les familles d'activités



Evolution 2013-2018

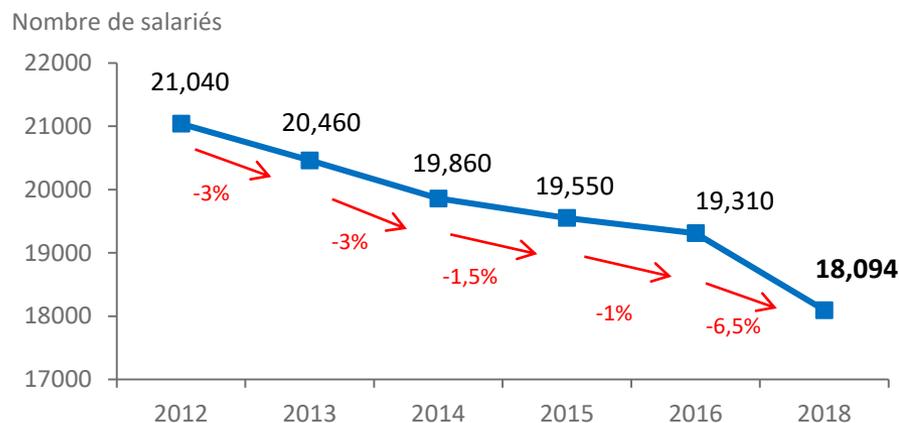


CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

La branche dénombre 18 094 salariés au 31 décembre 2018, soit un fléchissement de 6,5 % à un an d'intervalle.

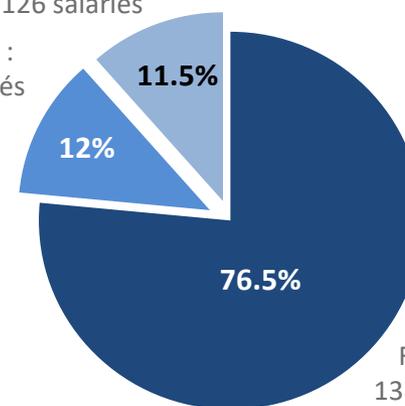
Effectifs salariés présents dans la profession au 31 décembre



Répartition des 18 094 salariés selon les familles d'activités

Services aux animaux familiers : 2 126 salariés

Animaliers : 2 149 salariés

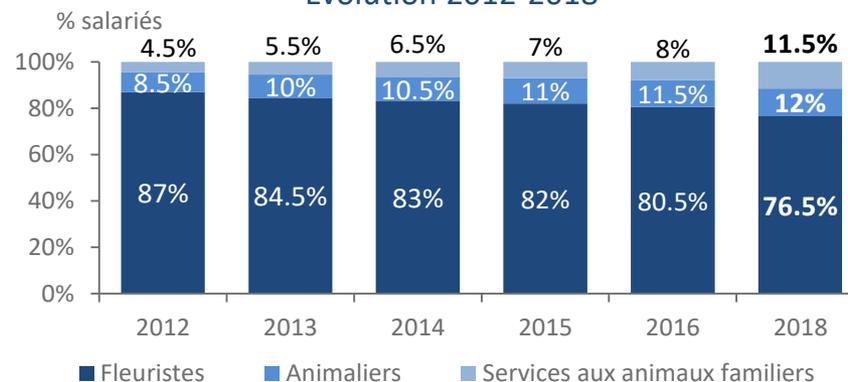


Fleuristes : 13 819 salariés

Nombre moyen de salariés par entreprise selon les familles d'activités

Fleuristes	2,6 sal. / ent. (2,6)
Animaliers	7 sal. / ent. (7,5)
Services aux animaux familiers	2,9 sal. / ent. (2,4)

Evolution 2012-2018



Figurent entre parenthèses les données 2016

Source : KLESIA

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

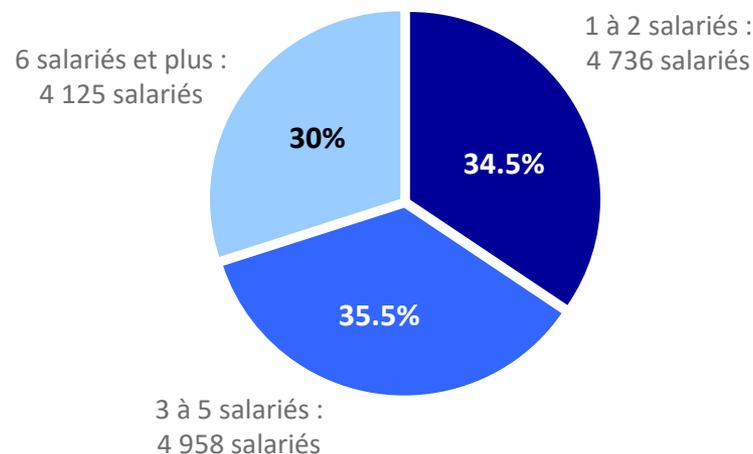
III. Structure des effectifs salariés

Pour la sixième année consécutive, le nombre de salariés diminue dans la profession fleuriste. Elle concentre 13 819 salariés, soit 11 % de moins qu'en 2016.

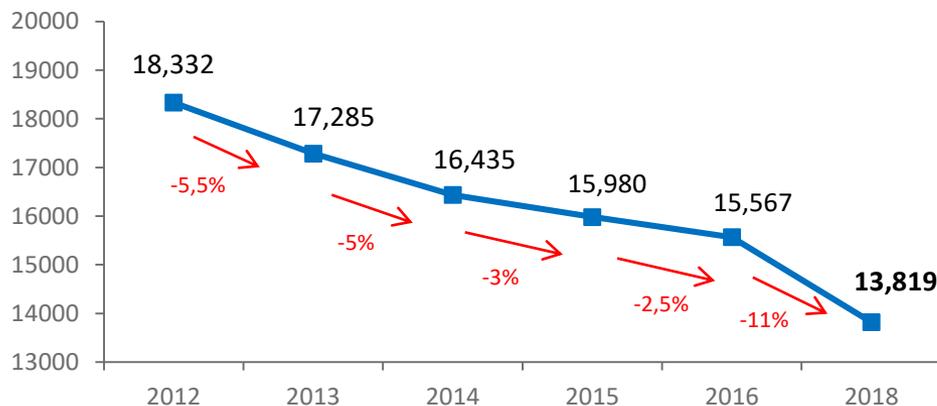
Alors que la strate des 6 salariés et plus ne représente que 9 % des entreprises en nombre, elle comptabilise 30 % des salariés.

Les Fleuristes

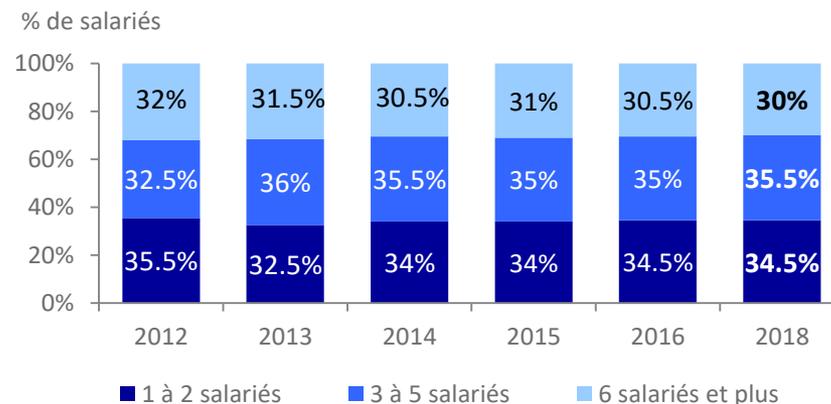
Répartition des 13 819 salariés selon la taille des entreprises



Nombre de salariés au 31 décembre



Evolution 2012-2018



Source : KLESIA

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

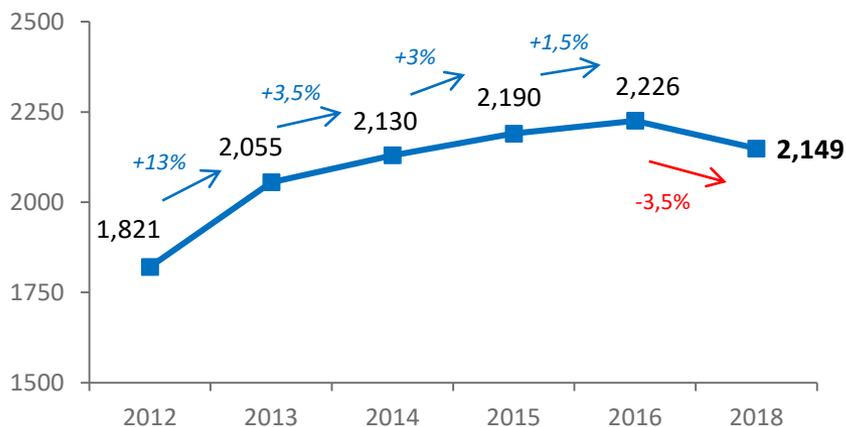
III. Structure des effectifs salariés

En dépit d'une hausse du nombre d'animaliers en 2018 (+ 3,5 %), le nombre de salariés au 31 décembre diminue et passe de 2 226 à 2 149 à un an d'intervalle.

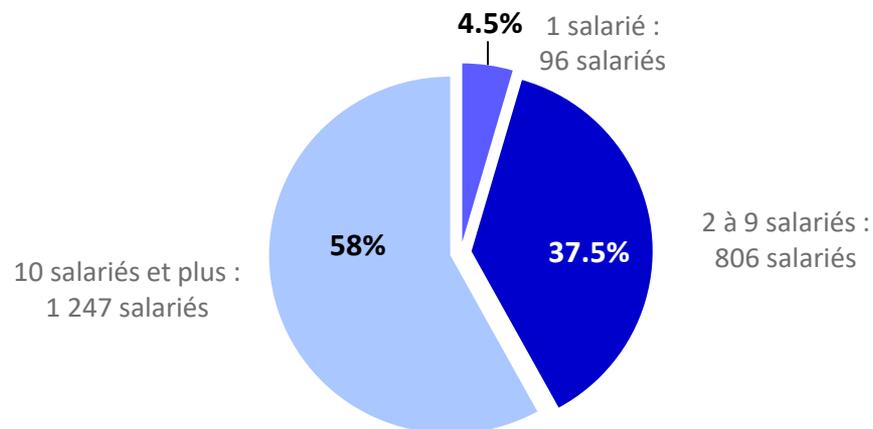
Alors que la strate des 10 salariés et plus ne représente que 6,5 % des entreprises en nombre, elle comptabilise près d'un salarié sur six de la profession.

Les Animaliers

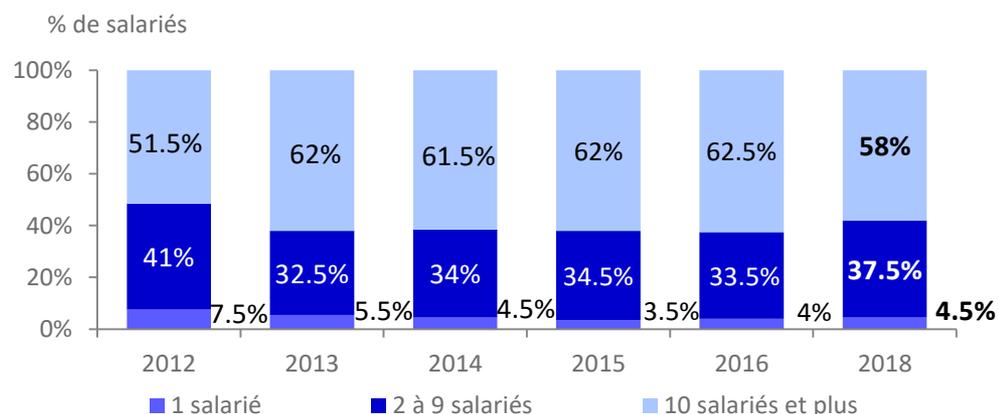
Nombre de salariés au 31 décembre



Répartition des 2 149 salariés selon la taille des entreprises



Evolution 2012-2018



Source : KLESIA

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

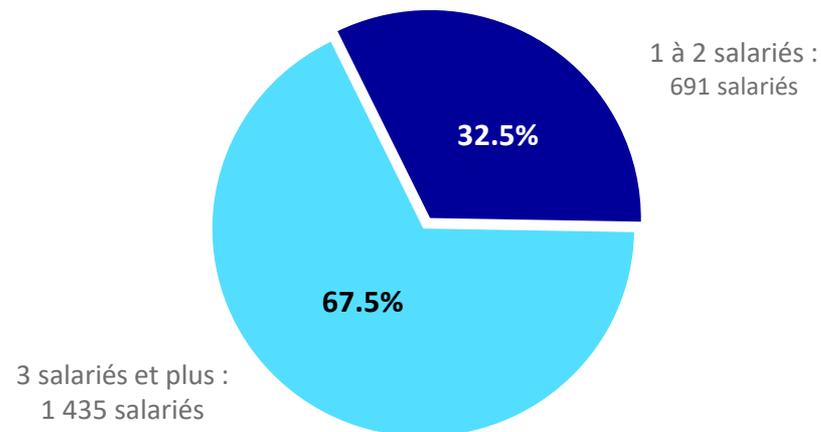
III. Structure des effectifs salariés

Les effectifs salariés des services aux animaux familiers continuent de fortement progresser et enregistrent une croissance de 40 % en deux ans, portant ainsi le nombre de salariés à 2 126 en 2018.

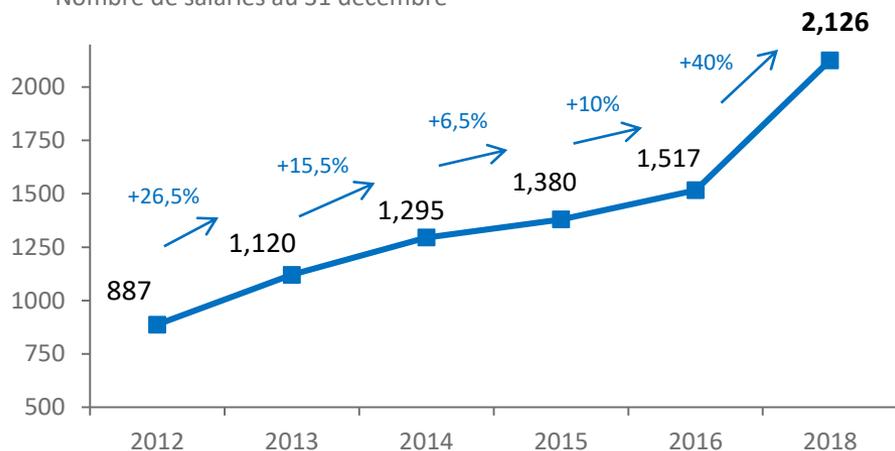
Alors que la strate des 3 salariés et plus ne représente que 26,5 % des entreprises en nombre, elle comptabilise 67,5 % des salariés de la profession.

Les Services aux animaux familiers

Répartition des 2 126 salariés selon la taille des entreprises



Nombre de salariés au 31 décembre



Evolution 2012-2018



Source : KLESIA

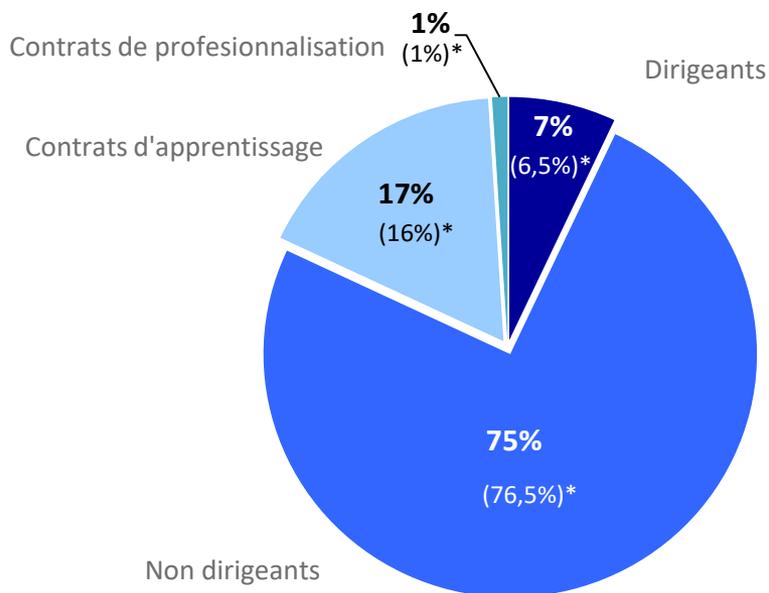
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

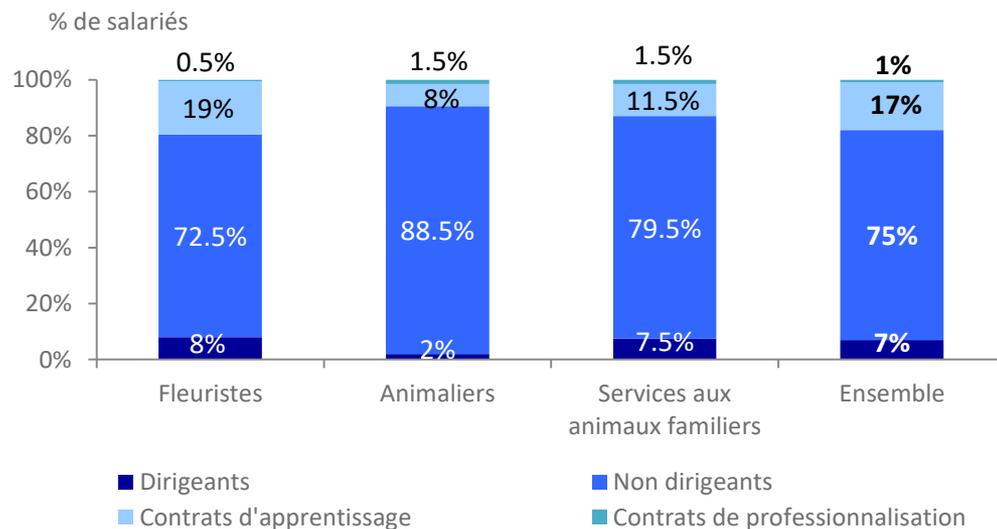
a- Selon leur catégorie

La répartition des effectifs salariés chez les animaliers se démarque des autres familles d'activités. En effet, la part des non dirigeants dans les effectifs totaux est de 88,5 % alors qu'elle est environ de trois quarts pour les autres professions. Par ailleurs, les salariés en contrat d'apprentissage représentent 8 % des effectifs tandis qu'ils sont environ deux fois plus nombreux en proportion dans le reste de la branche.

Répartition des salariés selon leur catégorie



Détail selon les familles d'activités



* Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

b- Selon le sexe des salariés (hors contrats en alternance)

En 2018, près de 8 salariés sur dix sont des femmes.

Ce constat est visible dans toutes les familles de la branche bien que la répartition soit plus équilibrée chez les animaliers (36 % des salariés sont des hommes contre environ 20 % dans les autres professions).

Répartition des salariés selon leur sexe

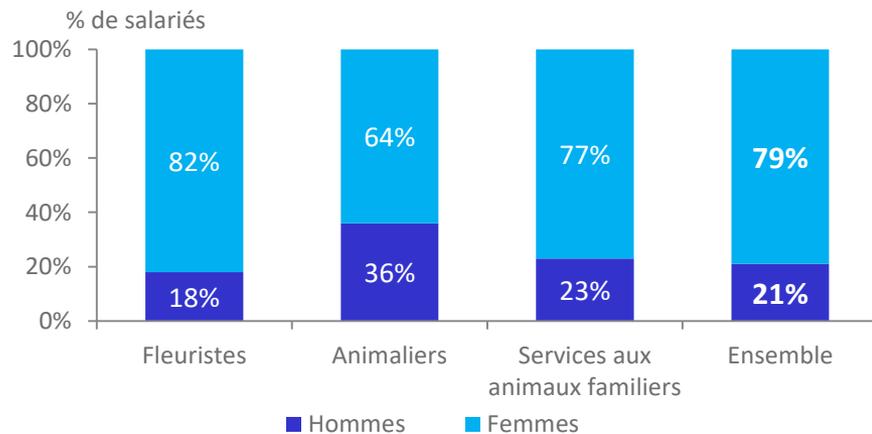


21 %
3 800 salariés

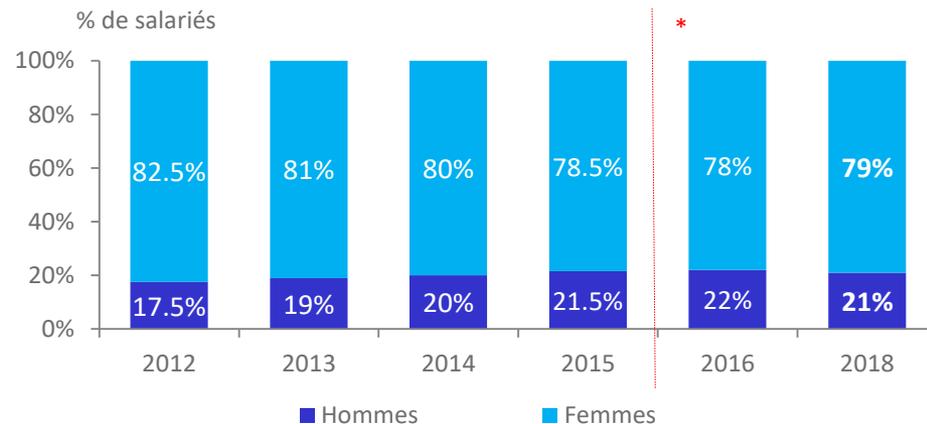


79 %
14 294 salariés

Détail selon les familles d'activités



Evolution 2012-2018



* Nouveau périmètre : hors contrats en alternance

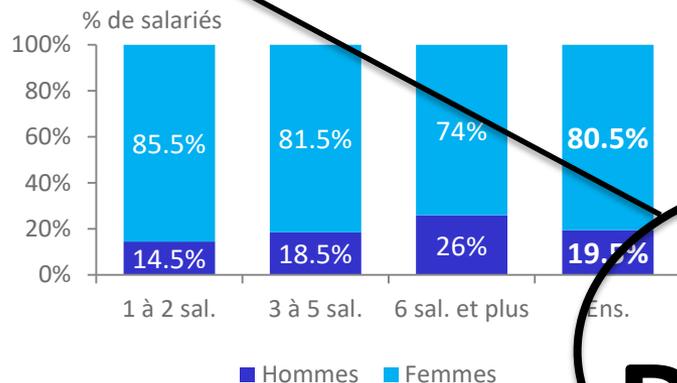
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

b- Selon le sexe des salariés (hors contrats en alternance)

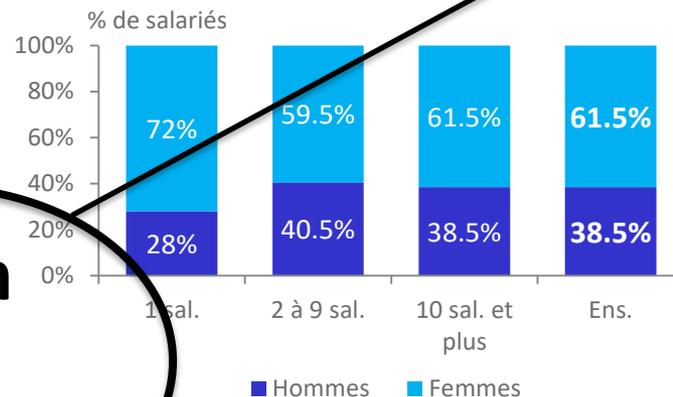
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Animaliers

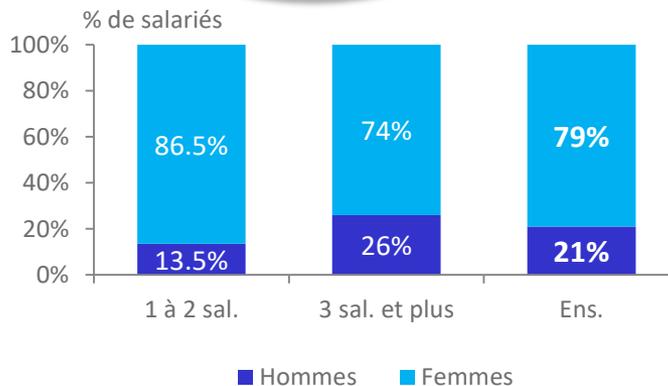
Détail selon la taille des entreprises



Non Disponible

Zoom des Auxiliaires Familiers

Détail selon la taille des entreprises



CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

c- Selon l'âge des salariés (hors contrats en alternance)

38 ans

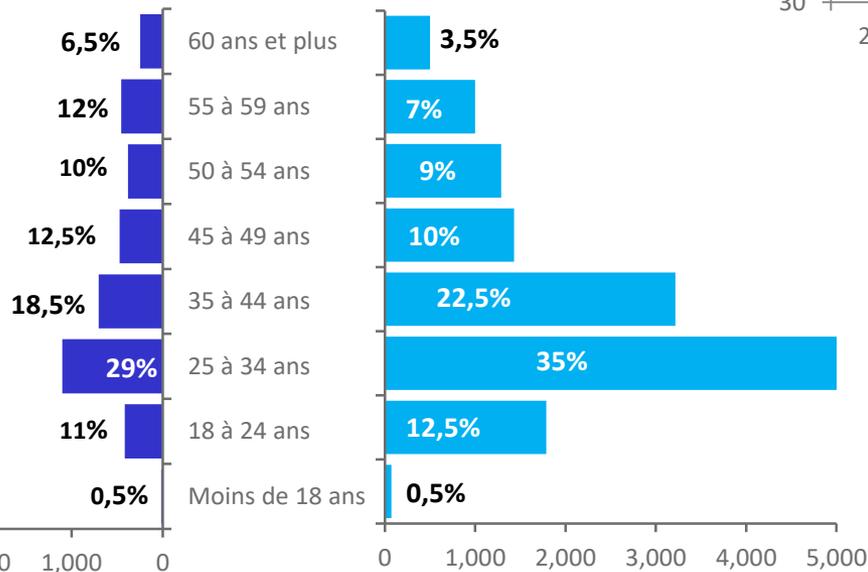
Age moyen des salariés

Répartition des salariés selon leur âge

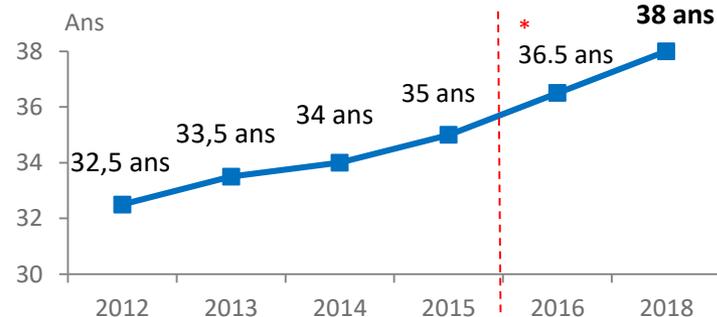


Moyenne : 40,5 ans

Moyenne : 37 ans



Evolution 2012-2018



* Nouveau périmètre : hors contrats en alternance

Selon les familles d'activités

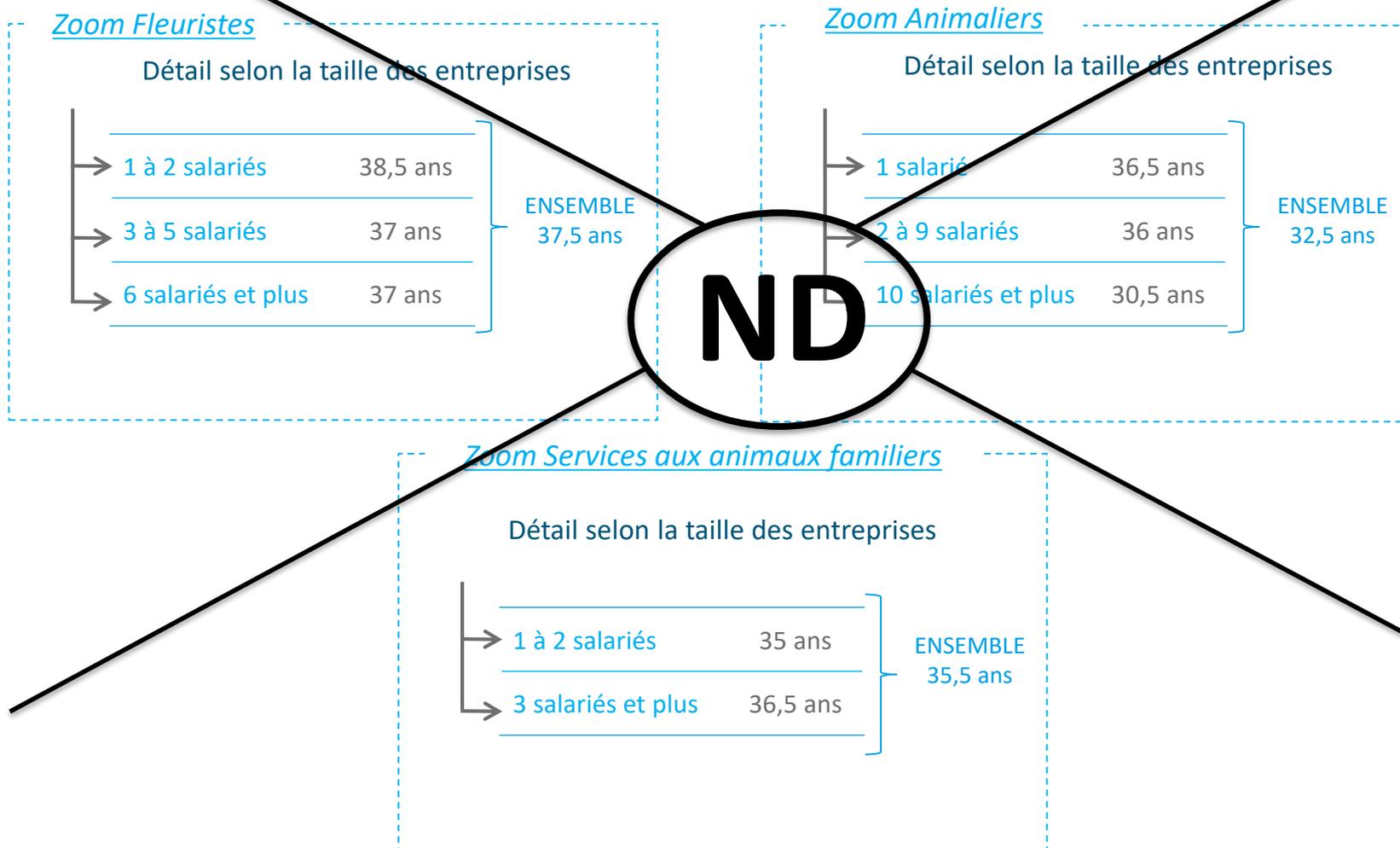
Fleuristes	39 ans (37,5 ans)
Animaliers	34 ans (32,5 ans)
Services aux animaux familiaux	36 ans (35,5 ans)

Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

c- Selon l'âge des salariés (hors contrats en alternance)



CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYÉS

III. Structure des effectifs salariés

d-Selon l'ancienneté des salariés (hors contrats en alternance)

7,5 ans

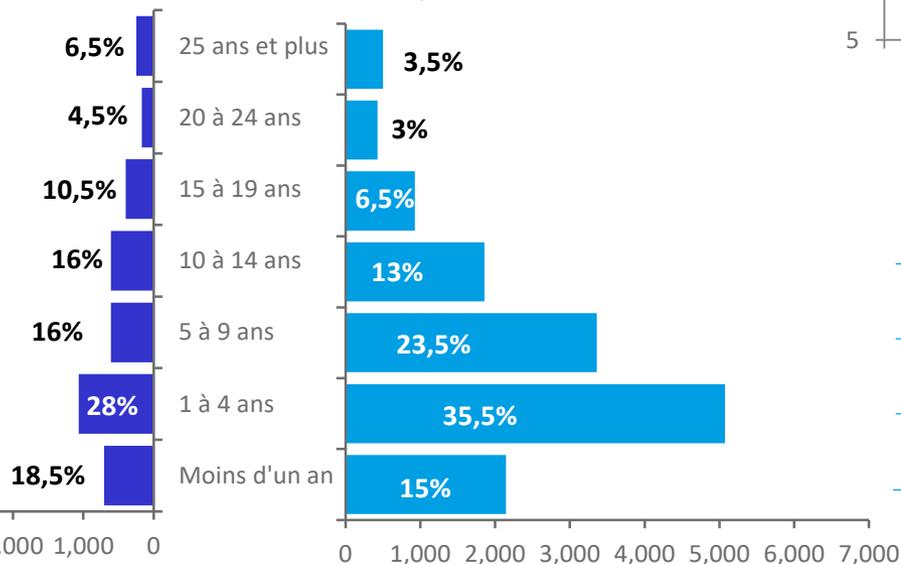
Ancienneté moyenne des salariés

Répartition des salariés selon leur ancienneté

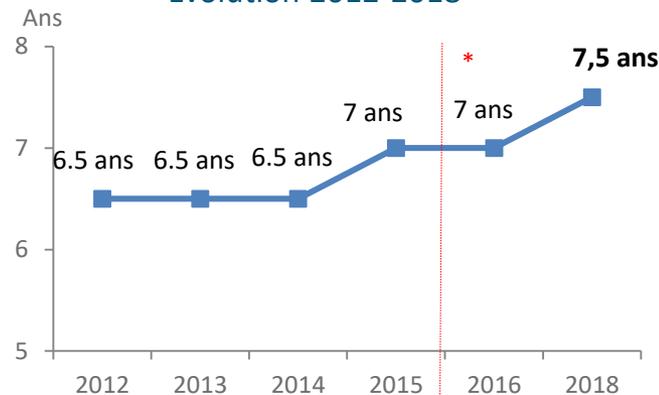


Moyenne : 8 ans

Moyenne : 7 ans



Evolution 2012-2018



* Nouveau périmètre : hors contrats en alternance

Selon les familles d'activités

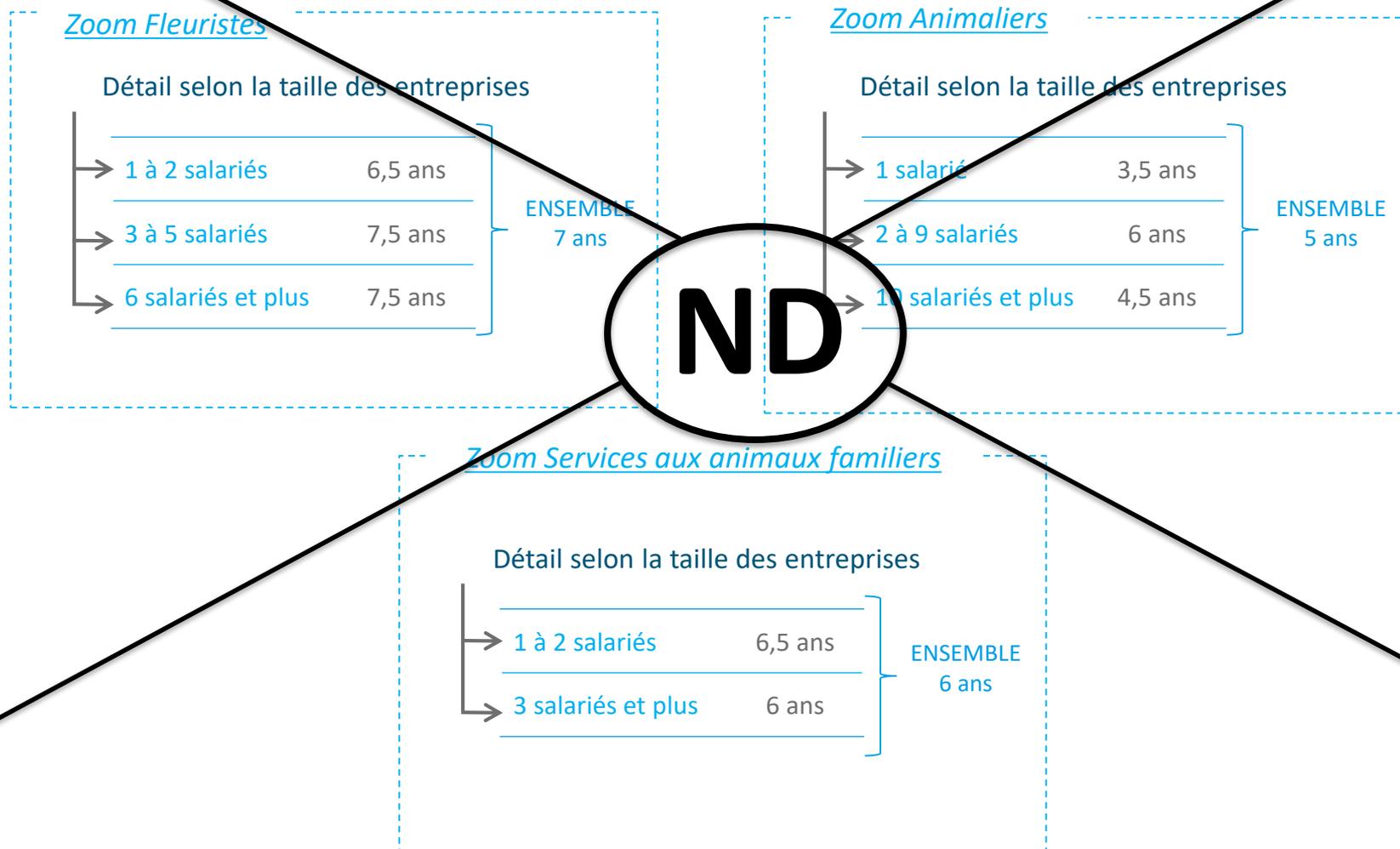
Fleuristes	7,5 ans (7 ans)
Animaliers	6 ans (5 ans)
Services aux animaux familiers	5,5 ans (6 ans)

Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

d-Selon l'ancienneté des salariés (hors contrats en alternance)

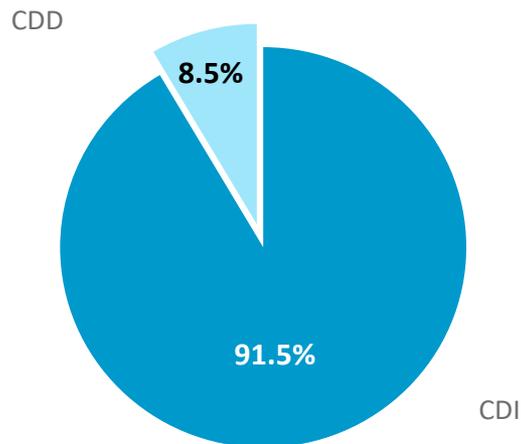


CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

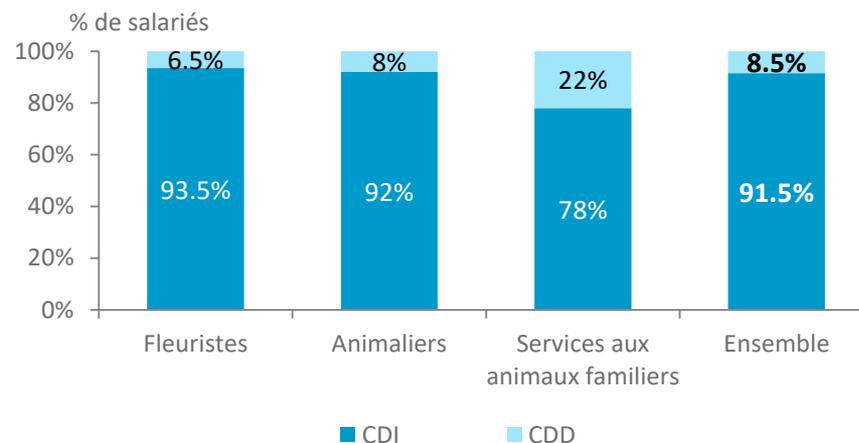
III. Structure des effectifs salariés

e- Selon la nature du contrat de travail des salariés (hors contrats en alternance)

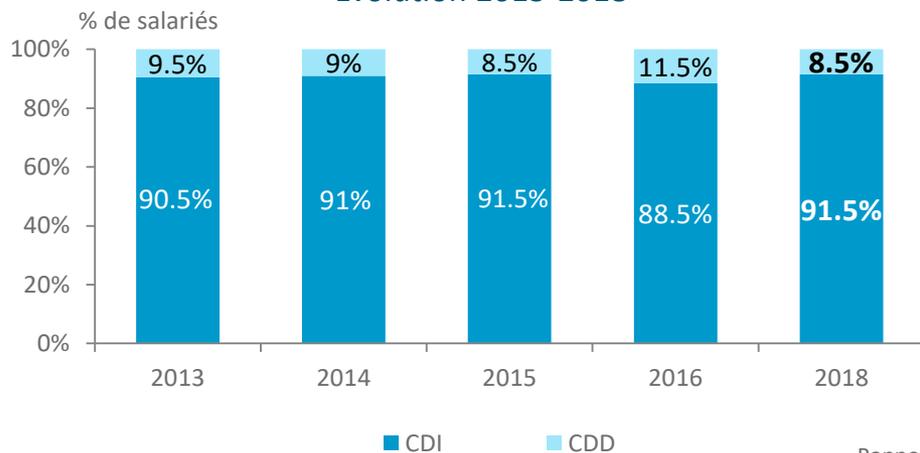
Répartition des salariés selon la nature des contrats de travail au 31/12/2018



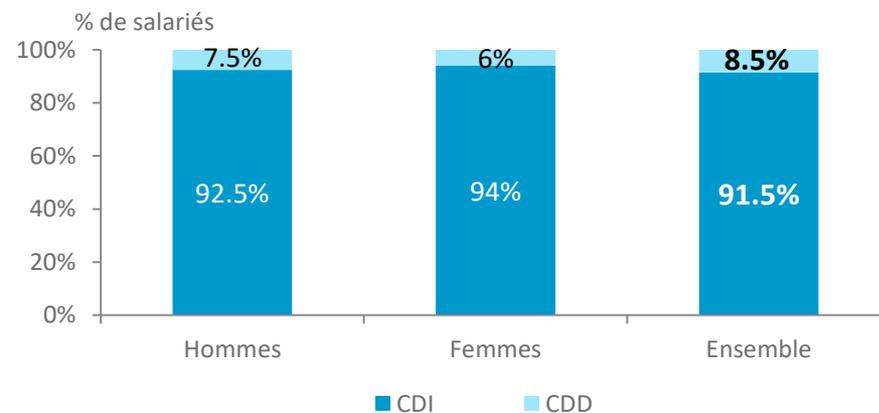
Détail selon les familles d'activités



Evolution 2013-2018



Détail selon le sexe des salariés



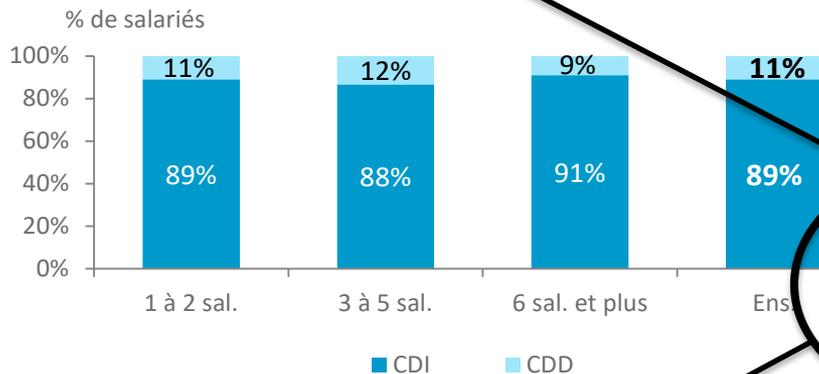
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

e- Selon la nature du contrat de travail des salariés (hors contrats en alternance)

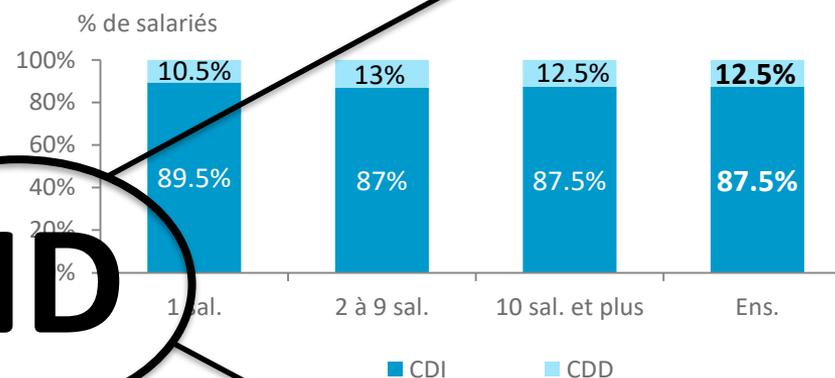
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Animaliers

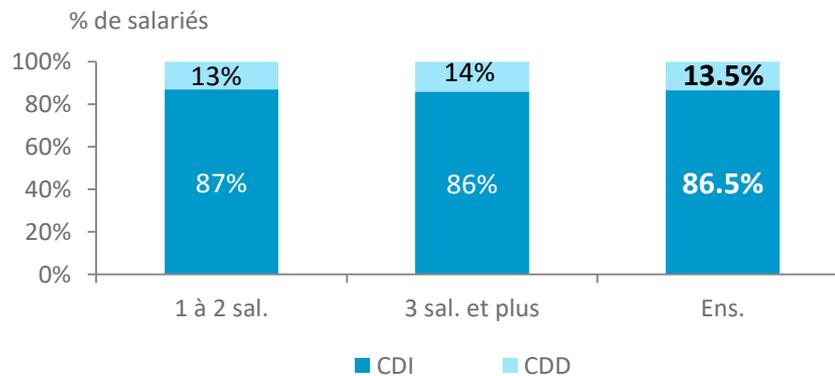
Détail selon la taille des entreprises



ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises

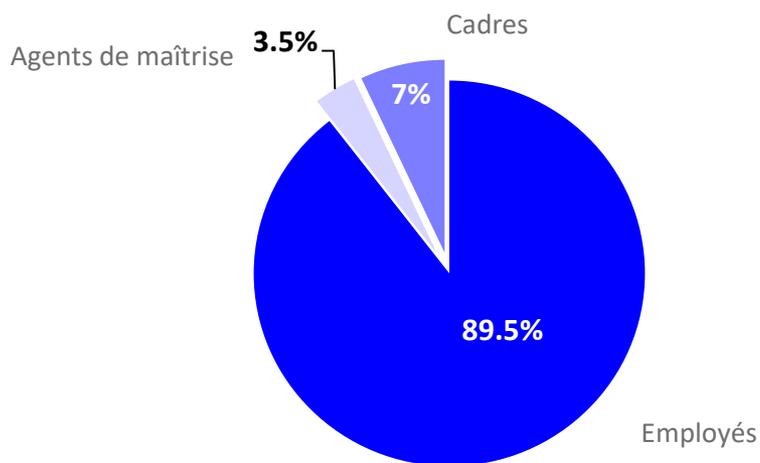


CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYÉS

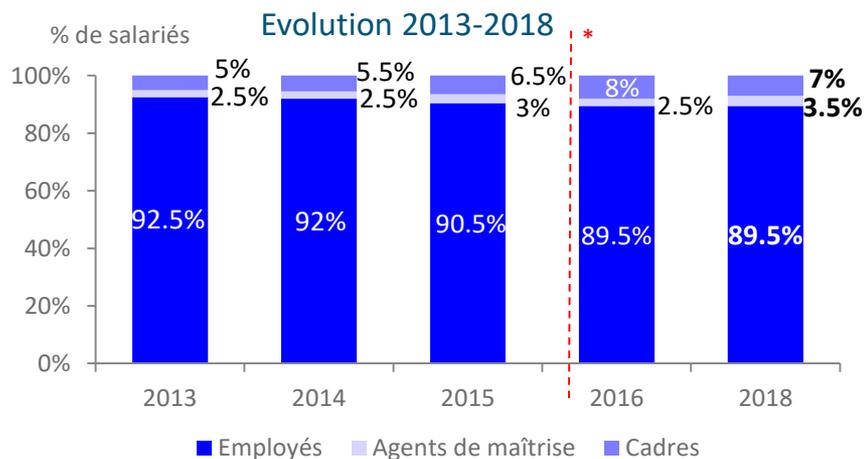
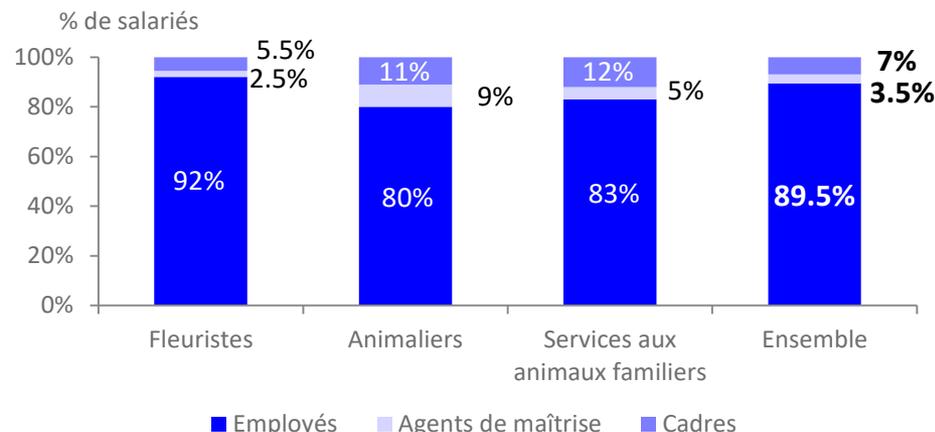
III. Structure des effectifs salariés

f- Selon le statut des salariés (hors contrats en alternance)

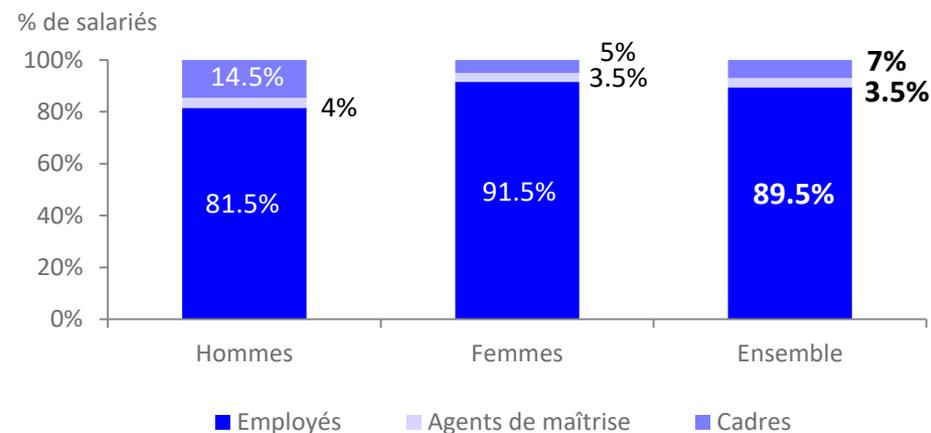
Répartition des salariés selon leur statut au 31/12/2018



Détail selon les familles d'activités



Détail selon le sexe des salariés



* Nouveau périmètre : hors contrats en alternance

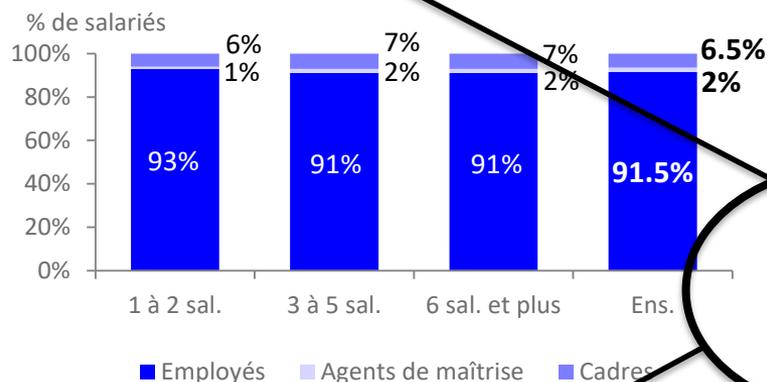
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

f- Selon le statut des salariés (hors contrats en alternance)

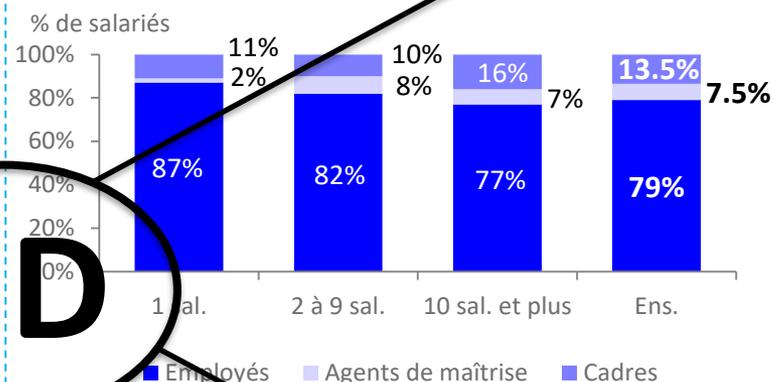
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Animaliers

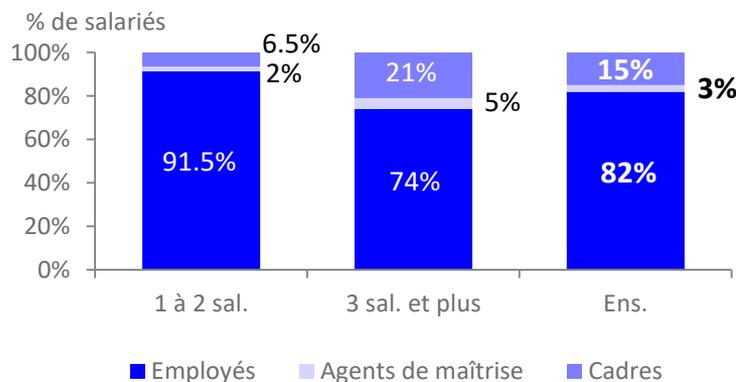
Détail selon la taille des entreprises



ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises



CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

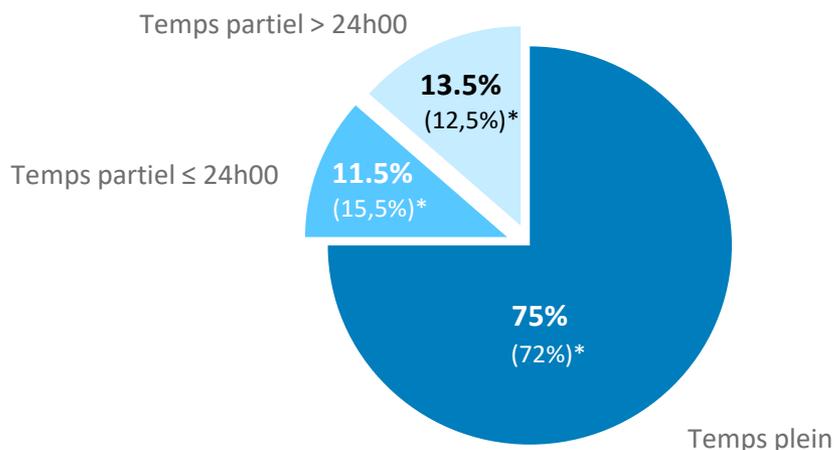
III. Structure des effectifs salariés

g- Selon la durée de travail des salariés (hors contrats en alternance)

En 2018, le nombre de salariés à temps plein augmente pour atteindre 75 % contre 72 % en 2016.

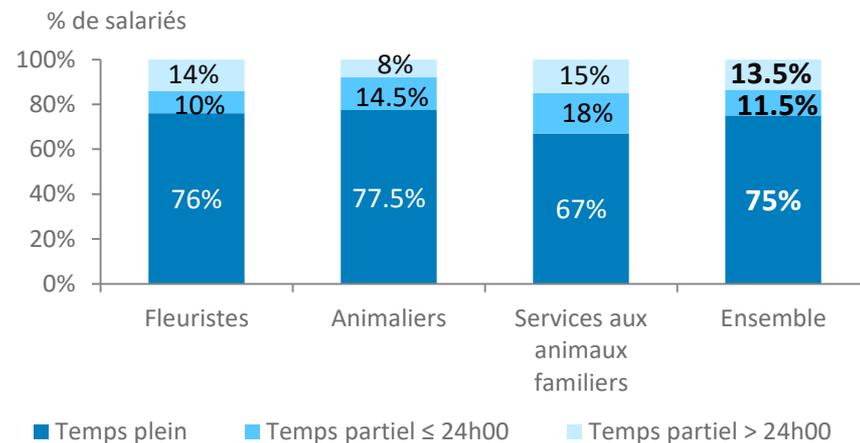
Le travail à temps partiel concerne 25 % des salariés de la branche, soit 13,5 % réalisant plus de 24h00 et 11,5 % moins de 24h00.

Répartition des salariés selon la durée du travail au 31/12/2018

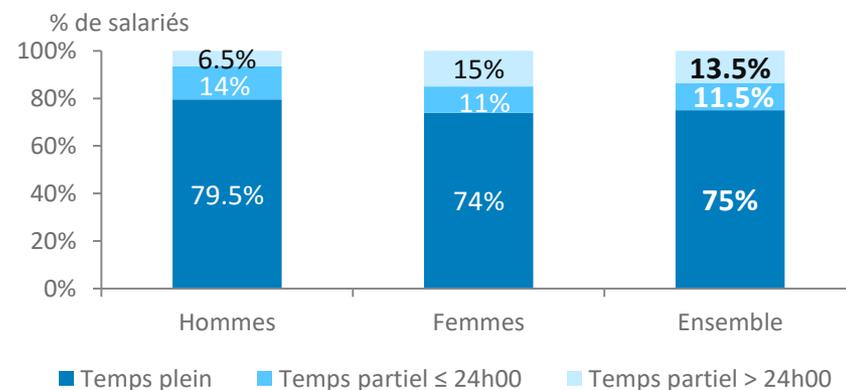


* Figurent entre parenthèses les données 2016

Détail selon les familles d'activités



Détail selon le sexe des salariés



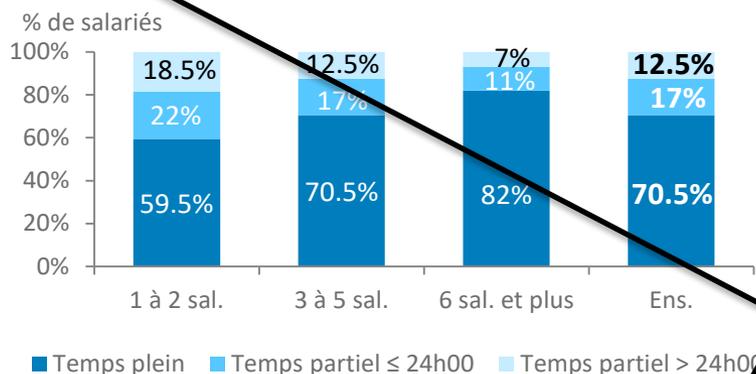
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés

g- Selon la durée de travail des salariés (hors contrats en alternance)

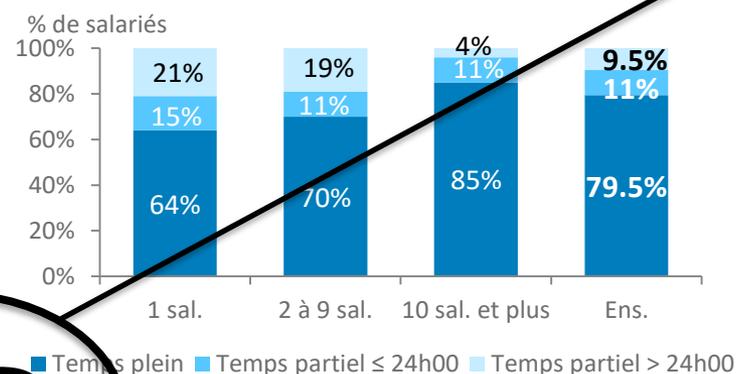
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Animaliers

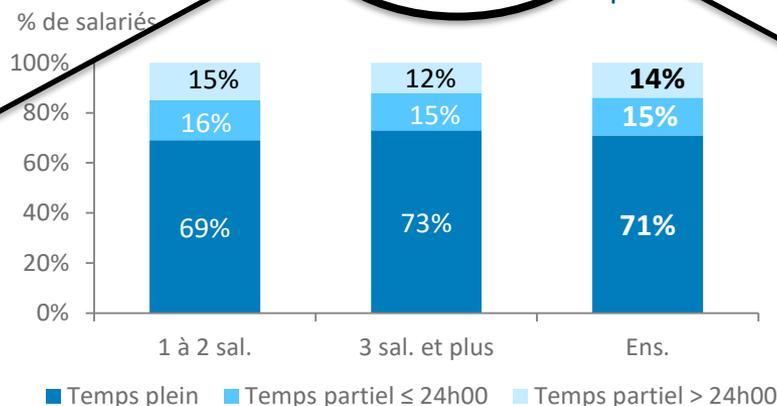
Détail selon la taille des entreprises



ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises



CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés (hors contrats d'alternance)

h- Selon les coefficients des salariés

!

Un certain nombre d'entreprises ne sachant pas répartir leurs salariés selon la grille professionnelle, la comparaison avec l'indicateur de statut ne se recoupe pas obligatoirement.

Répartition des salariés selon les coefficients

	Employés									
Coefficients	110	120	130	210	220	230	310	320	330	410
En % de salariés	20 %	5 %	5 %	16 %	7 %	5,5 %	7,5 %	4 %	3 %	10 %

	Employés		Agents de maîtrise			Cadres						
Coefficients	420	430	510	520	530	610	620	630	710	720	730	Ens.
En % de salariés	2,5 %	4 %	2,5 %	0,5 %	0,5 %	3,5 %	1 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	1 %	100 %

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés (hors contrats en alternance)

h- Selon les coefficients des salariés

! Un certain nombre d'entreprises ne sachant pas répartir leurs salariés selon la grille professionnelle, la comparaison avec l'indicateur de statut ne se recoupe pas obligatoirement.

Selon le sexe

Employés										
Coefficients	110	120	130	210	220	230	310	320	330	410
Hommes	21,5 %	6,5 %	5 %	12,5 %	7,5 %	3,5 %	8,5 %	3 %	4 %	8,5 %
Femmes	19 %	6 %	5 %	15 %	9,5 %	2,5 %	7 %	3,5 %	5 %	14 %
Ensemble	20,5 %	6 %	5 %	14 %	8,5 %	2,5 %	7,5 %	3,5 %	4,5 %	13 %

ND

	Employés		Agents de maîtrise			Cadres						
Coefficients	420	430	510	520	530	610	620	630	710	720	730	Ens.
Hommes	3 %	4 %	2 %	0,5 %	0,5 %	4,5 %	2 %	1 %	1 %	< 0,5 %	1 %	100 %
Femmes	2 %	2 %	2 %	0,5 %	0,5 %	3,5 %	1 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	100 %
Ensemble	2,5 %	2,5 %	2 %	0,5 %	0,5 %	3,5 %	1,5 %	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %	1 %	100 %

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés (hors contrats en alternance)

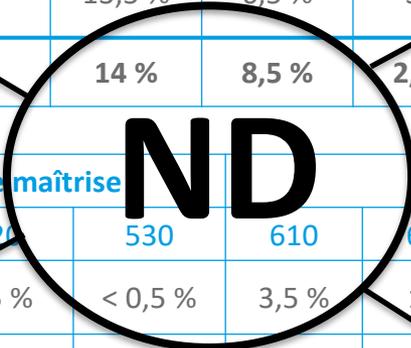
h- Selon les coefficients des salariés



Un certain nombre d'entreprises ne sachant pas répartir leurs salariés selon la grille professionnelle, la comparaison avec l'indicateur de statut ne se recoupe pas obligatoirement.

Selon les familles d'activités

Coefficients	Employés									
	110	120	130	210	220	230	310	320	330	410
Fleuristes	20 %	6 %	4,5 %	14,5 %	8,5 %	2,5 %	8,5 %	3,5 %	5 %	14 %
Animaliers	13,5 %	7 %	6 %	13,5 %	10 %	3,5 %	2,5 %	2,5 %	4 %	10,5 %
Services aux animaux familiers	35,5 %	6 %	8,5 %	13,5 %	6,5 %	3 %	3 %	1,5 %	0,5 %	2 %
Ensemble	20,5 %	6 %	5 %	14 %	8,5 %	2,5 %	7,5 %	3,5 %	4,5 %	13 %



Coefficients	Employés		Agents de maîtrise					Cadres					Ens.
	420	430	510	520	530	610	620	630	710	720	730		
Fleuristes	2 %	2,5 %	1,5 %	0,5 %	< 0,5 %	3,5 %	1 %	0,5 %	0,5 %	-	1 %	100 %	
Animaliers	3 %	3 %	5 %	1,5 %	1 %	6,5 %	3,5 %	1 %	1 %	0,5 %	1 %	100 %	
Services aux animaux familiers	1 %	1 %	2 %	1,5 %	0,5 %	6 %	2,5 %	2 %	1,5 %	0,5 %	1,5 %	100 %	
Ensemble	2,5 %	2,5 %	2 %	0,5 %	0,5 %	3,5 %	1,5 %	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %	1 %	100 %	

CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés (hors contrats en alternance)

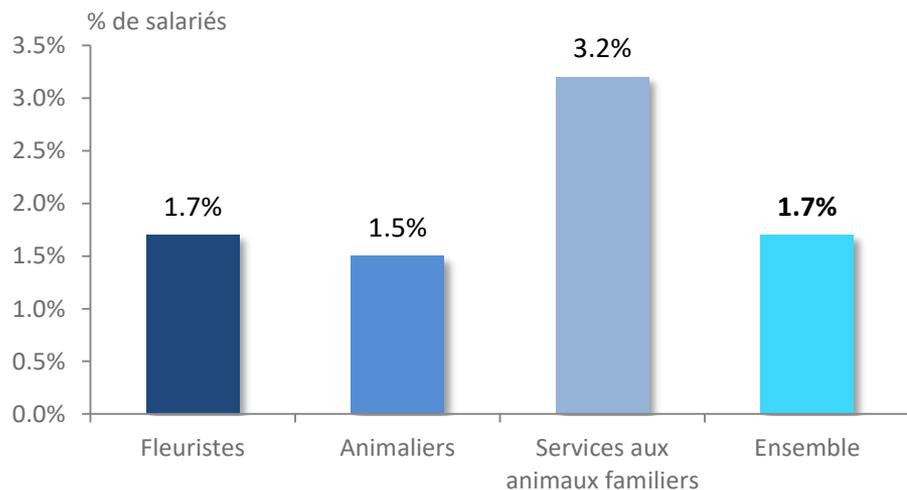
i- En situation de handicap

Au 31 décembre 2018, le nombre de personnes en situation de handicap a fortement progressé par rapport à 2016 et représente 1,7 % des effectifs salariés.

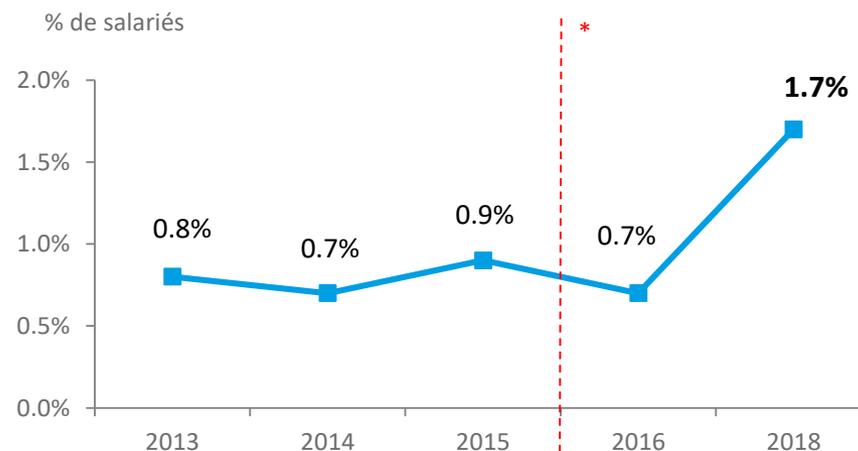
1,7 % des salariés

Salariés en situation de handicap présents au 31 décembre 2018

Détail selon les familles d'activités



Evolution 2013-2018



* Nouveau périmètre : hors contrats en alternance

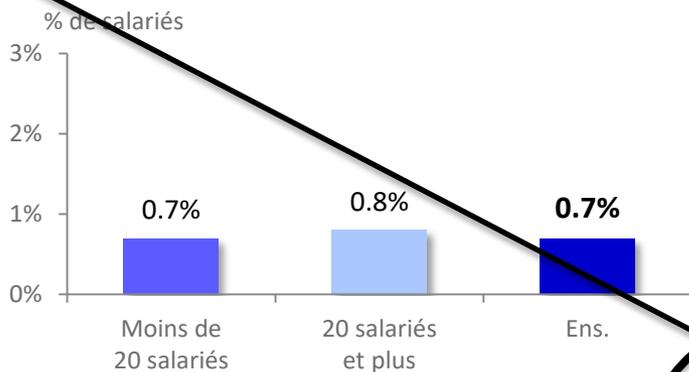
CHAPITRE I : EFFECTIFS EMPLOYES

III. Structure des effectifs salariés (hors contrats en alternance)

i- En situation de handicap

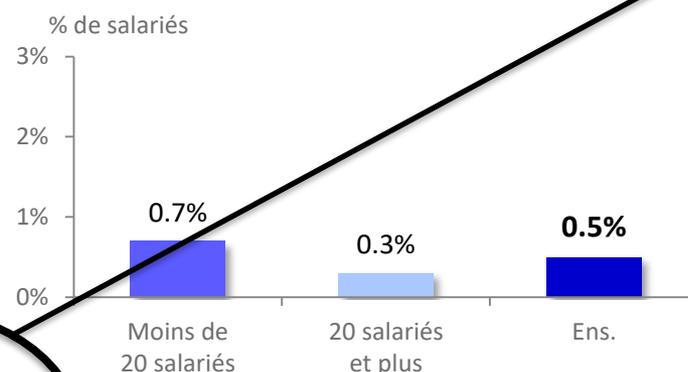
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Animaliers

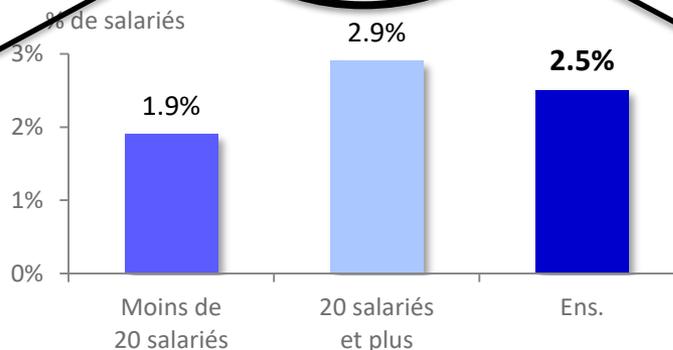
Détail selon la taille des entreprises



ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises



CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

I. Nombre d'embauches et de départs (hors contrats en alternance)

En 2018, la branche enregistre un taux d'embauches de 31 % contre un taux de départs de 34 %. Le solde est en diminution de 3 % par rapport à 2017.

Taux d'embauches en 2018 ⁽¹⁾

31 %



Taux de départs en 2018 ⁽²⁾

34 %



Solde embauches-départs en 2018

Une diminution de **- 3 %** entre 2017 et 2018

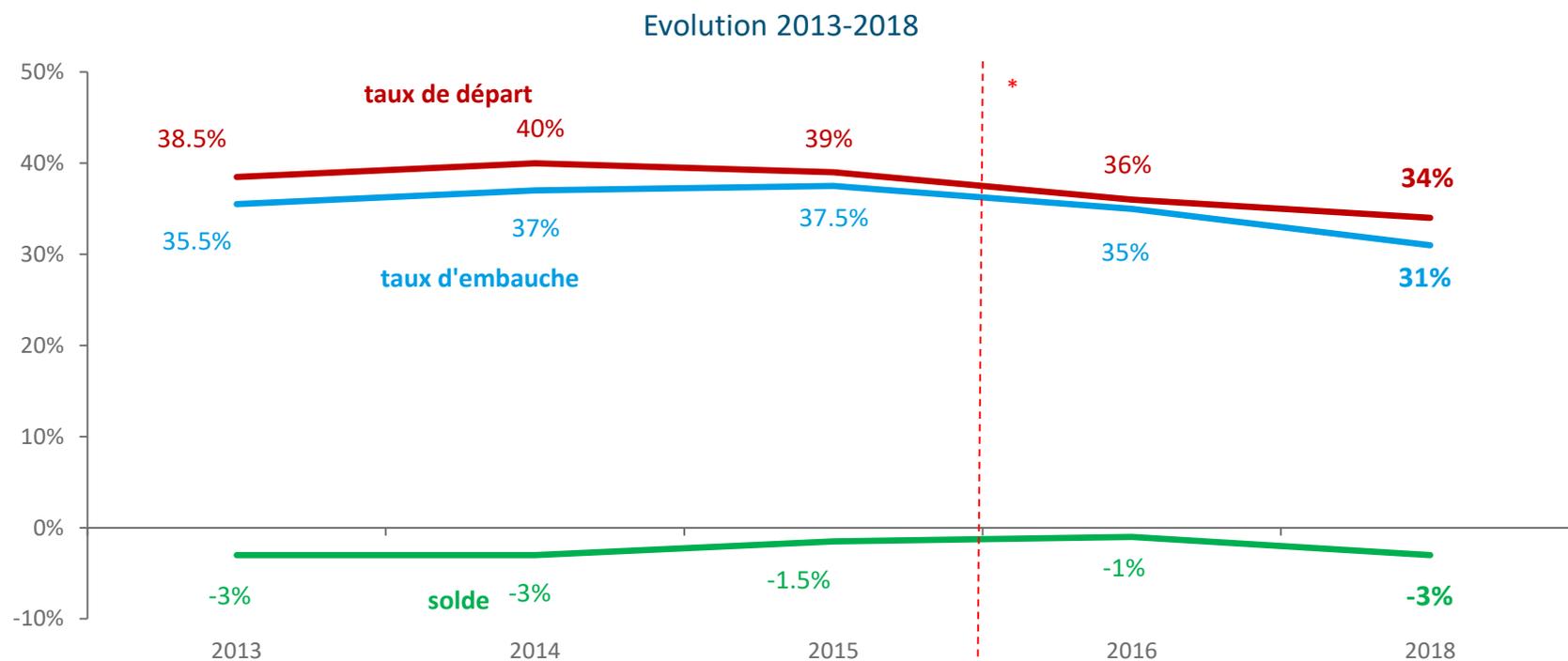
⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2018 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2018

⁽²⁾ nombre de départs en 2018 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2018

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

I. Nombre d'embauches et de départs (hors contrats en alternance)

Depuis 2013, les mouvements de personnel dans la branche conservent un volume quasi-similaire. Le solde entre les embauches et les départs demeure négatif en 2018.



* Nouveau périmètre : hors contrats en alternance

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

I. Nombre d'embauches et de départs (hors contrats en alternance)

Proportionnellement, les mouvements de personnel sont plus importants chez les animaliers, comme cela était le cas en 2016.

A l'inverse, les fleuristes enregistrent les taux d'embauches et de départs les plus faibles, bien qu'en termes de solde, ils soient les plus déficitaires.

Détail des taux d'embauches⁽¹⁾ et de départs⁽²⁾ selon les familles d'activités

	Les fleuristes	Les Animaliers	Les Services aux animaux	Ensemble
Taux d'embauches ⁽¹⁾	25 %	57,5 %	43 %	31 %
Taux de départs ⁽²⁾	29,5 %	59,5 %	36 %	34 %
<i>Solde 2018/2017</i>	- 4,5 %	- 2 %	+ 7 %	- 3 %

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2018 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2018

⁽²⁾ nombre de départs en 2018 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2018

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

I. Nombre d'embauches et de départs (hors contrats en alternance)

Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises

	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 salariés et plus	Ensemble
Taux d'embauches ⁽¹⁾	39 %	29 %	28 %	32 %
Taux de départs ⁽²⁾	41 %	31 %	32 %	34,5 %
Solde	- 2 %	- 2 %	- 4 %	- 2,5 %

Zoom Animaliers

Détail selon la taille des entreprises

	1 salarié	2 à 9 salariés	10 salariés et plus	Ensemble
Taux d'embauches ⁽¹⁾	67 %	39 %	62 %	54 %
Taux de départs ⁽²⁾	64,5 %	39,5 %	59 %	52,5 %
Solde	+ 2,5 %	- 0,5 %	+ 3 %	+ 1,5 %

ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises

	1 à 2 salariés	3 salariés et plus	Ensemble
Taux d'embauches ⁽¹⁾	39 %	41 %	40 %
Taux de départs ⁽²⁾	35 %	28 %	30 %
Solde	+ 4 %	+ 13 %	+ 10 %

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2018 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2018

⁽²⁾ nombre de départs en 2018 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2018

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

II. Nature des embauches (hors contrats en alternance)

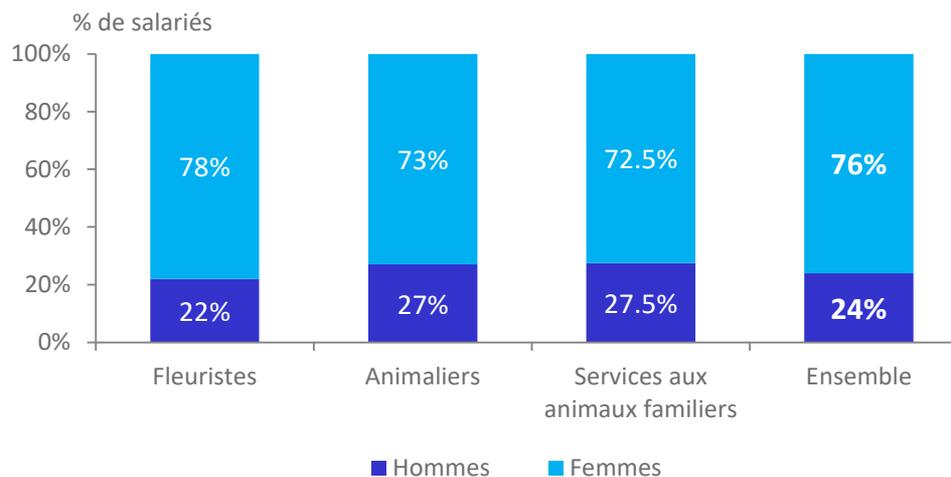
a- Selon le sexe des salariés

Au cours de l'année 2018, les embauches effectuées ont concerné 24 % d'hommes et 76 % de femmes.

Répartition des embauches selon le sexe des salariés



Détail selon les familles d'activités



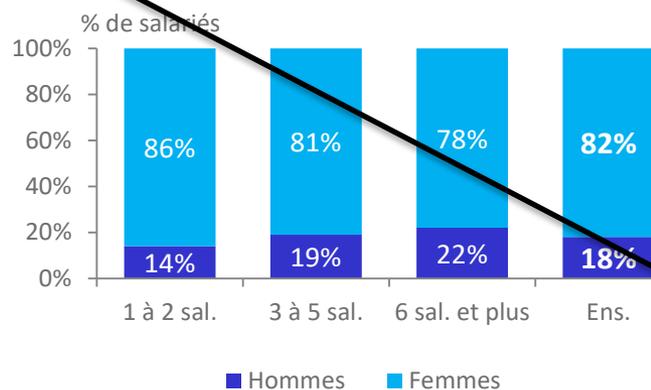
CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

II. Nature des embauches (hors contrats en alternance)

a- Selon le sexe des salariés

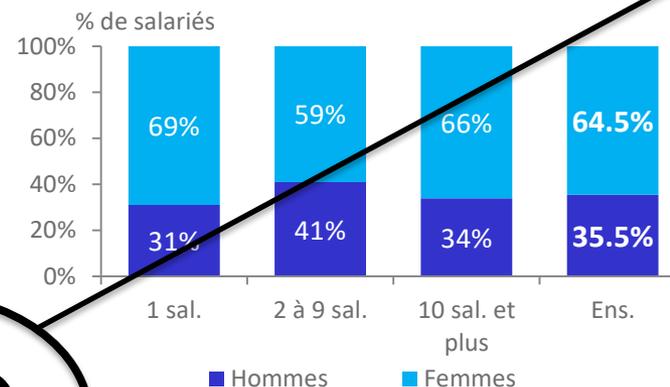
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Animaliers

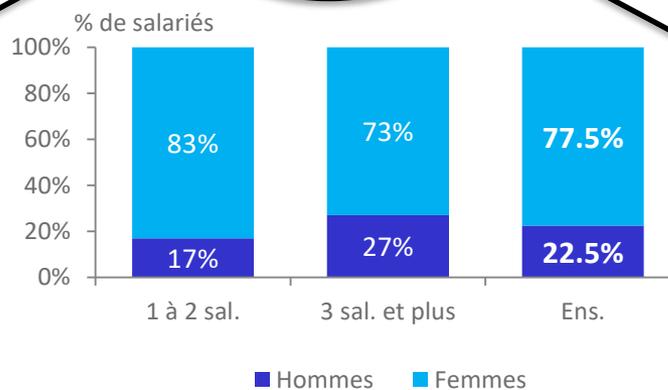
Détail selon la taille des entreprises



ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises



CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

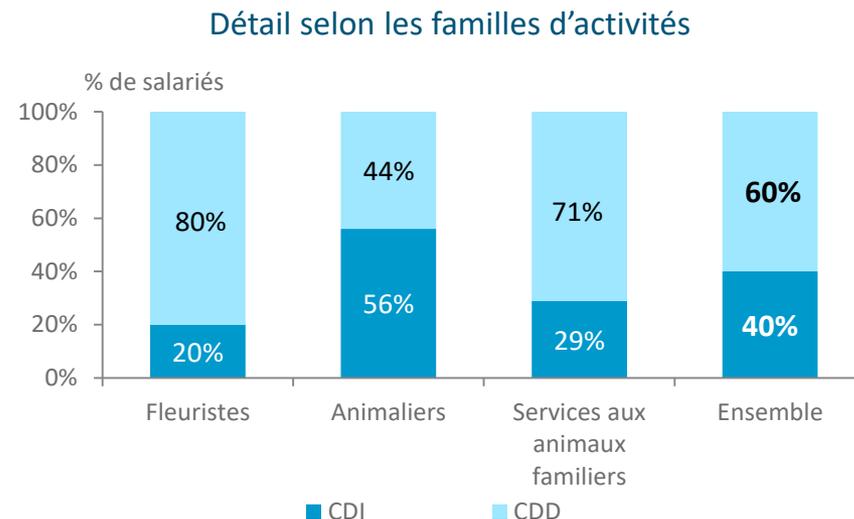
II. Nature des embauches (hors contrats en alternance)

b- Selon la nature des contrats de travail des salariés

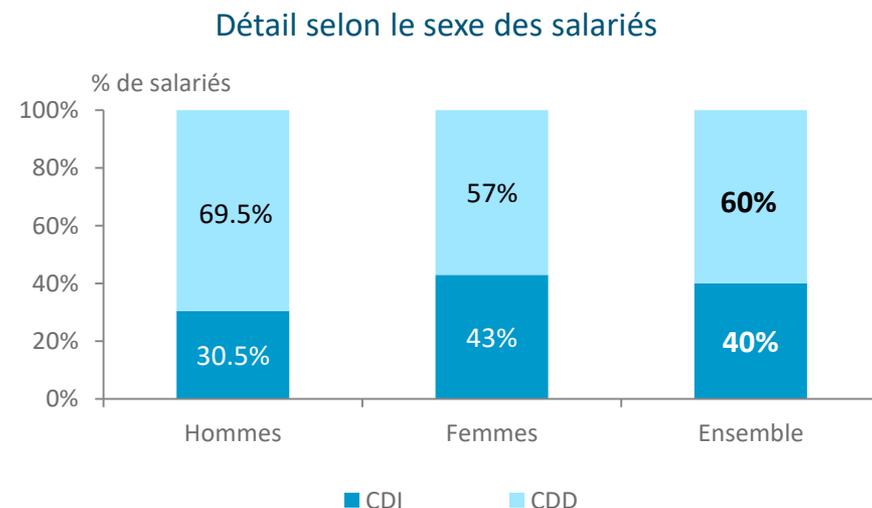
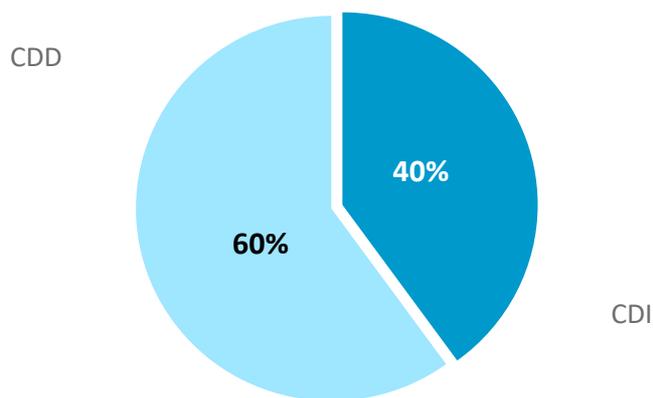
Plus de la moitié des contrats signés au cours de l'année 2018 sont des CDD (60 %).

A l'échelle de la famille d'activité ce constat se vérifie, excepté pour les animaliers dont le taux d'embauches en CDI est supérieur à 50% .

Les femmes sont en proportion plus nombreuses à signer un CDI à l'embauche que les hommes (43 % vs. 30,5 %).



Répartition des embauches selon la nature des contrats de travail des salariés



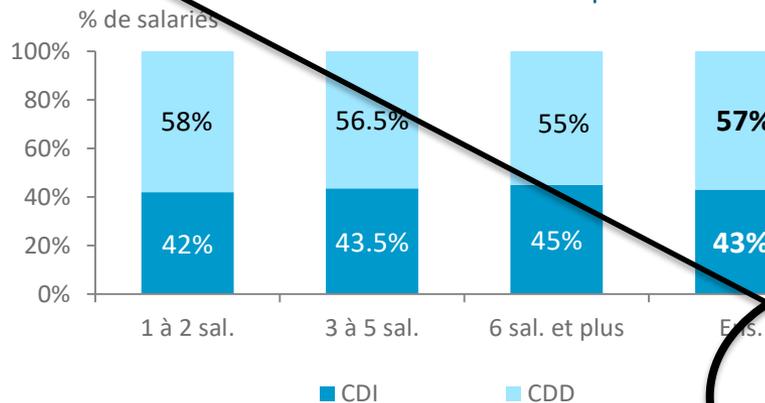
CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

II. Nature des embauches (hors contrats en alternance)

b- Selon la nature des contrats de travail des salariés

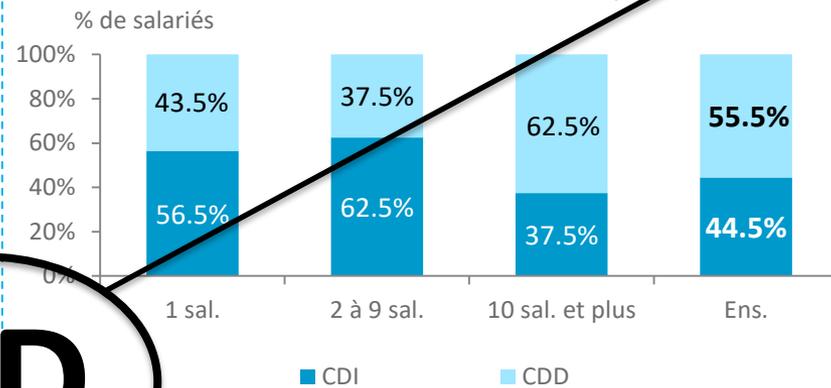
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Animaliers

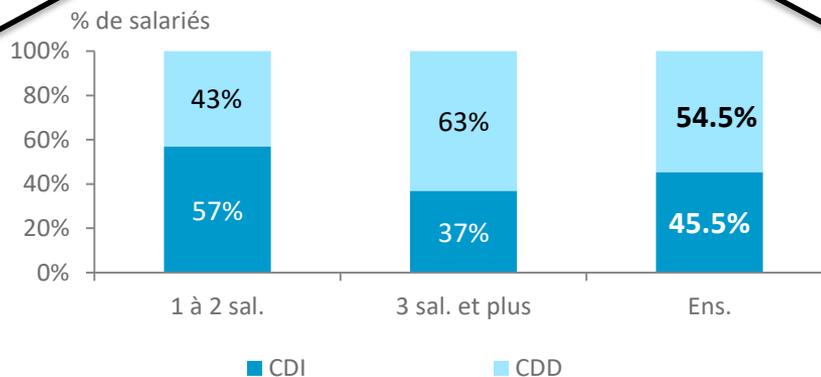
Détail selon la taille des entreprises



ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises



CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

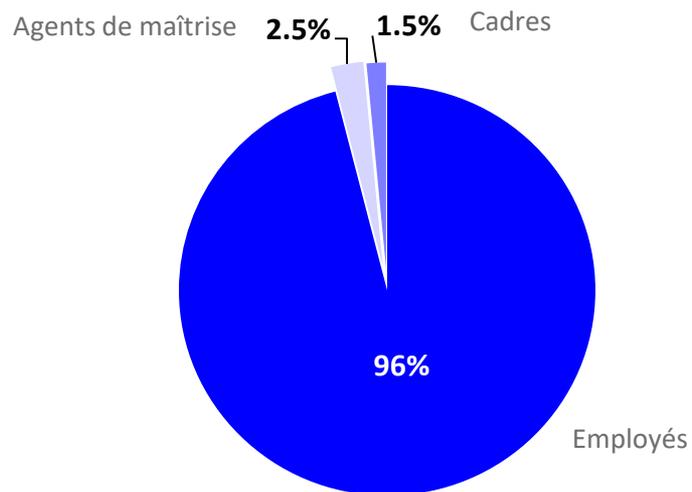
II. Nature des embauches (hors contrats en alternance)

c- Selon le statut des salariés

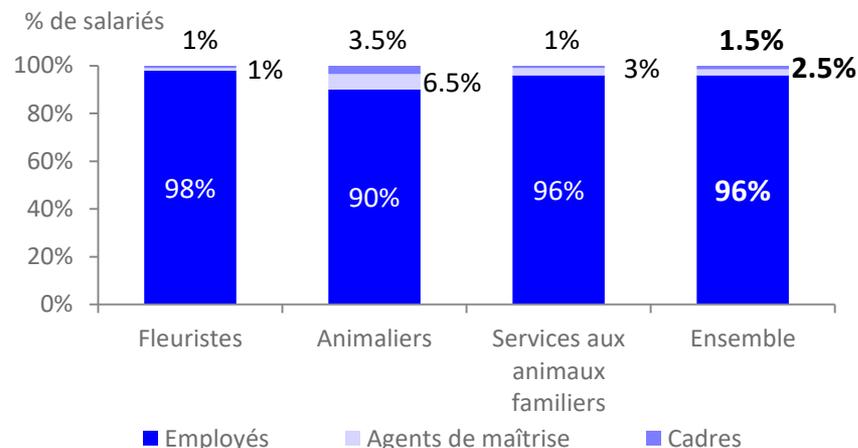
Comme en 2016, la quasi-totalité des embauches au cours de l'année 2018 concerne des employés (96 %).

Les cadres représentent 1,5 % des embauches de la branche, ils sont proportionnellement plus nombreux chez les animaliers (3,5 % des embauchés).

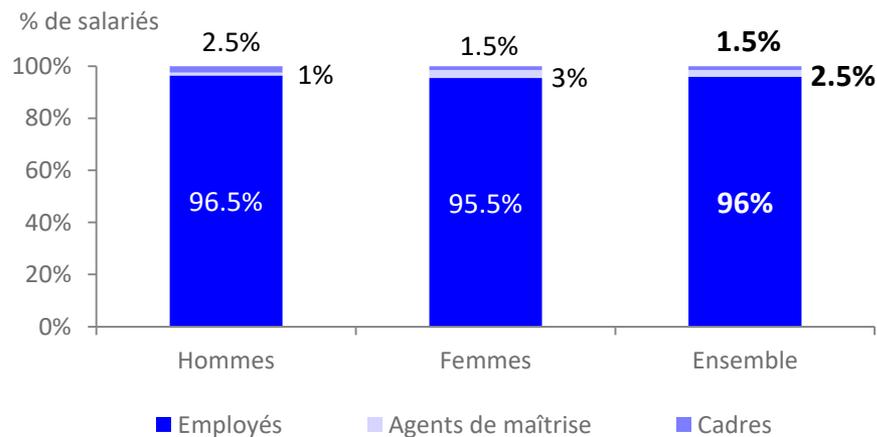
Répartition des embauches selon le statut des salariés



Détail selon les familles d'activités



Détail selon le sexe des salariés



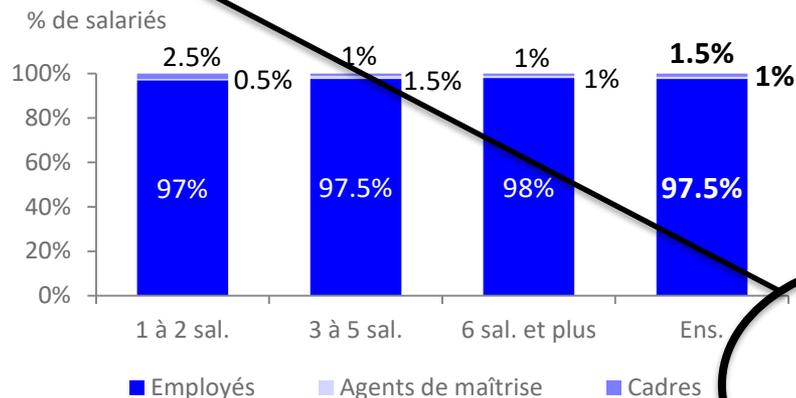
CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

II. Nature des embauches (hors contrats en alternance)

c- Selon le statut des salariés

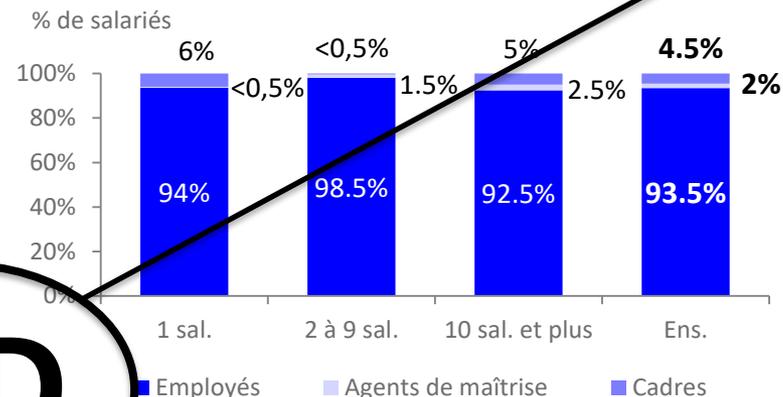
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Animaliers

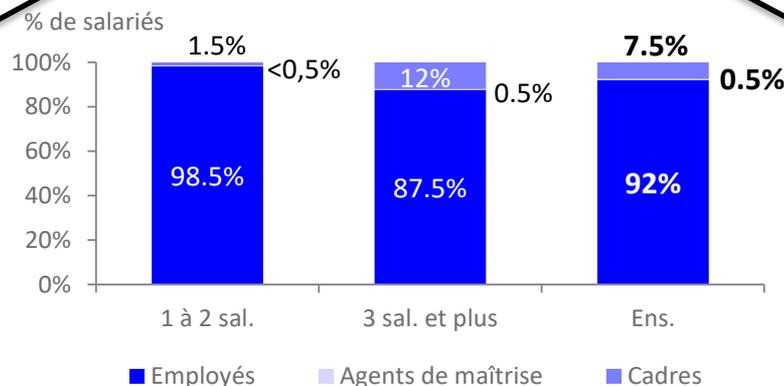
Détail selon la taille des entreprises



ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises



CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

III. Les difficultés de recrutement (hors contrats en alternance)

En 2018, 24,5 % des entreprises déclarent avoir rencontré des difficultés de recrutement, soit + 0,5 point à deux ans d'intervalle. La branche des animaliers est la profession qui déclare avoir rencontré le plus de difficultés dans ses recrutements, suivie par les fleuristes (respectivement 43,5 % et 25,5 % des entreprises).

24,5 % d'entreprises

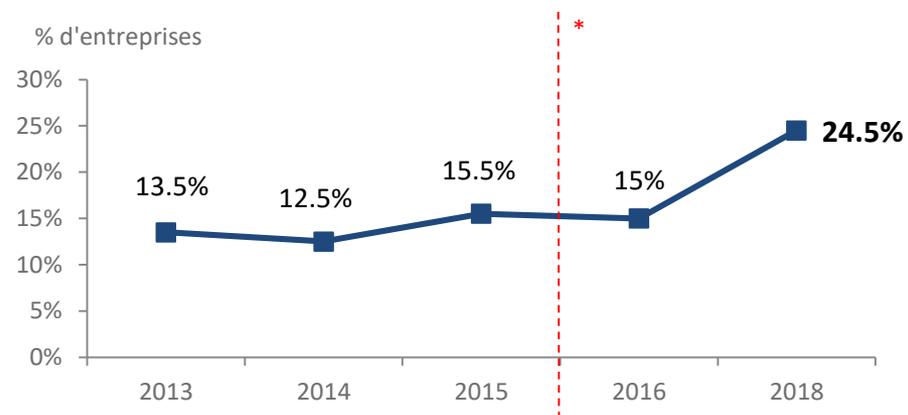
Part d'entreprises ayant rencontré
des difficultés de recrutement en 2018

(Rappel 2016 : 15 %)

Détail selon les familles d'activités

Fleuristes	25,5 %
Animaliers	43,5 %
Services aux animaux familiers	9 %
Ensemble	24,5 %

Evolution 2013-2018



* Nouveau périmètre : hors contrats en alternance

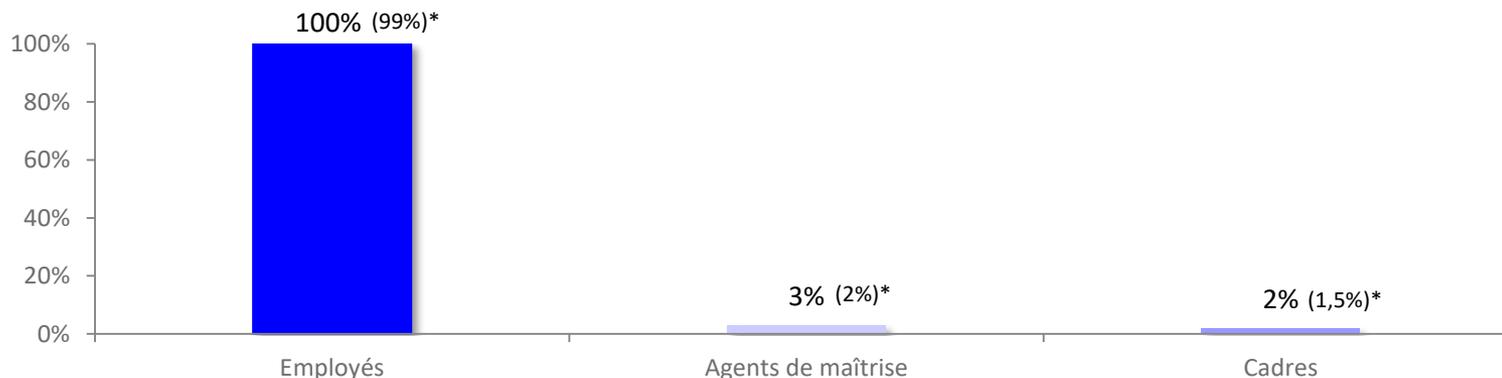
CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

III. Les difficultés de recrutement (hors contrats en alternance)

Les difficultés de recrutement concernent presque totalement des postes au statut d'employés.

Répartition des entreprises ayant rencontré des difficultés de recrutement selon le statut

% d'entreprises ayant rencontré des difficultés de recrutement



* Figurent entre parenthèses les données 2016

Zoom Fleuristes

Détail selon le statut

Employés	100 %
Agents de maîtrise	2 %
Cadres	1 %

Zoom Animaliers

Détail selon le statut

Employés	89 %
Agents de maîtrise	6 %
Cadres	6 %

ND

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon le statut

Employés	98 %
Agents de maîtrise	2 %
Cadres	2 %

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

IV. Nature des départs (hors contrats en alternance)

a-Selon le sexe des salariés

Parmi les départs au cours de l'année 2018, 26,5 % sont des hommes et 73,5 % sont des femmes.

Répartition des départs selon le sexe des salariés

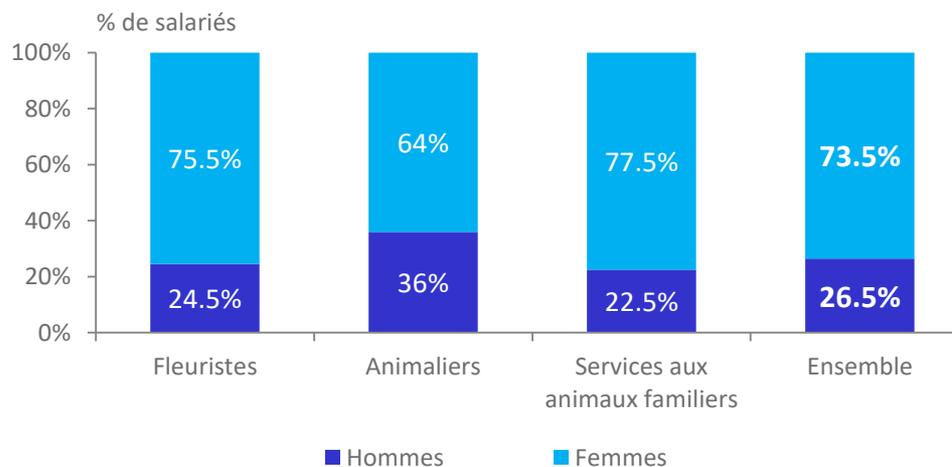


26,5 %



73,5 %

Détail selon les familles d'activités



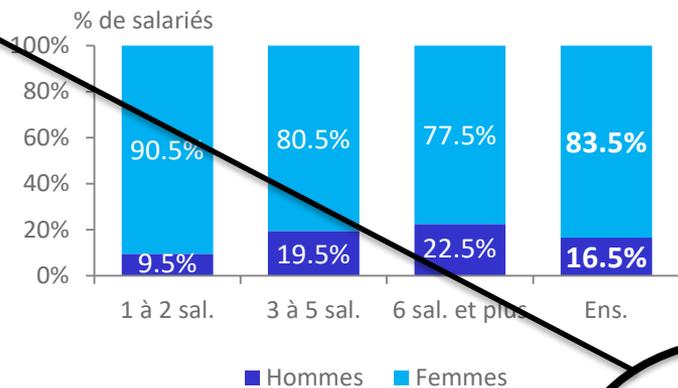
CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

IV. Nature des départs (hors contrats en alternance)

a-Selon le sexe des salariés

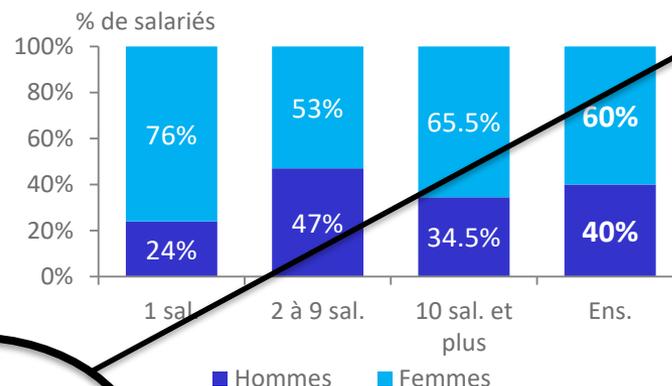
Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises



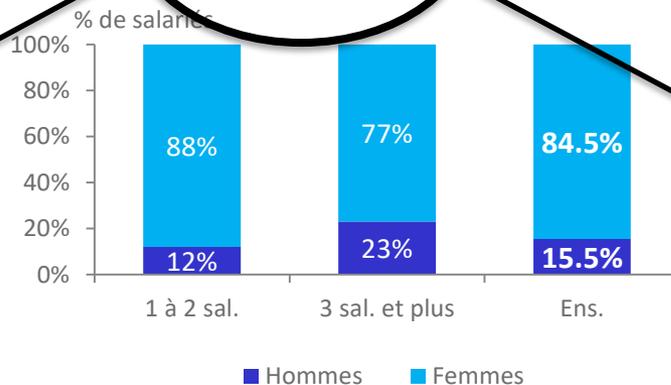
Zoom Animaliers

Détail selon la taille des entreprises



Zoom Services aux animaux familiaux

Détail selon la taille des entreprises



ND

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

IV. Nature des départs (hors contrats en alternance)

b-Selon les motifs

Répartition des départs selon les motifs

	Ensemble	Rappel 2016
Démission	22 %	19 %
Fin de CDD	55,5 %	56 %
Rupture conventionnelle	9 %	10 %
Licenciement pour abandon de poste	4,5 %	5 %
Licenciement	1,5 %	5 %
Licenciement économique	3 %	2 %
Départ en retraite	1 %	2 %
Autres*	3,5 %	6 %
Ensemble	100 %	100 %

**fin de période d'essai, mutation, décès, ...*

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

IV. Nature des départs (hors contrats en alternance)

b-Selon les motifs

Répartition des motifs de départ selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
Démission	14 %	24,5 %	22 %
Fin de CDD	59 %	53 %	55,5 %
Rupture conventionnelle	7,5 %	10 %	9 %
Licenciement par abandon de poste	4 %	5 %	4,5 %
Licenciement	3 %	1 %	1,5 %
Licenciement économique	3 %	2,5 %	3 %
Départ en retraite	2 %	1 %	1 %
Autres*	7,5 %	3 %	3,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

*fin de période d'essai, mutation, décès, ...

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

IV. Nature des départs (hors contrats en alternance)

b-Selon les motifs

Répartition des motifs de départ selon les familles d'activités

	Les Fleuristes	Les Animaliers	Les Services aux animaux familiaux	Ensemble
Démission	21 %	17,5 %	28 %	22 %
Fin de CDD	60 %	58 %	61,5 %	55,5 %
Rupture conventionnelle	11 %	5 %	1 %	9 %
Licenciement par abandon de poste	1 %	5,5 %	6 %	4,5 %
Licenciement	1 %	2 %	2 %	1,5 %
Licenciement économique	3 %	2 %	0,5 %	3 %
Départ en retraite	1,5 %	0,5 %	< 0,5 %	1 %
Autres*	1,5 %	9,5 %	1 %	3,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

*fin de période d'essai, mutation, décès, ...

CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

V. Les évolutions d'emploi

a-Les promotions

En augmentation de 2 points entre 2016 et 2018, 5 % des salariés ont été promus dans une catégorie supérieure. Cette proportion est nettement plus élevée dans les services aux animaux familiers (17 %).

5 % de salariés

Nombre de salariés ayant bénéficié d'une promotion (changement de coefficient et promotion du statut)

Détail selon les familles d'activités

Les Fleuristes	3 %
Les Animaliers	5 %
Les Services aux animaux familiers	17 %
Ensemble	5 %

Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises

→ 1 à 2 salariés	1,5 %	} ENSEMBLE 3 %
→ 3 à 5 salariés	3,5 %	
→ 6 salariés et plus	3,5 %	

Zoom Animaliers

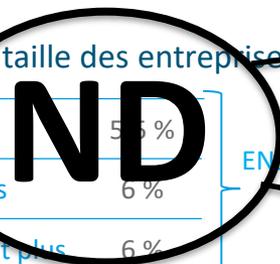
Détail selon la taille des entreprises

→ 1 salarié	5,5 %	} ENSEMBLE 6 %
→ 2 à 9 salariés	6 %	
→ 10 salariés et plus	6 %	

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises

→ 1 à 2 salariés	2 %	} ENSEMBLE 4,5 %
→ 3 salariés et plus	7 %	



CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

V. Les évolutions d'emploi

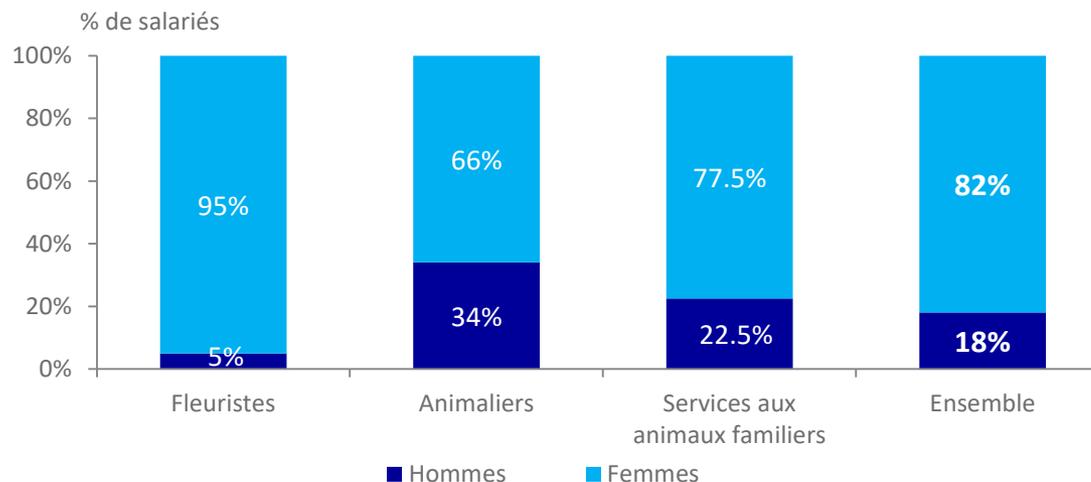
a-Les promotions

Les promotions en 2018 concernent 18 % d'hommes et 82 % de femmes.

Répartition des promotions selon le sexe des salariés



Détail selon les familles d'activités



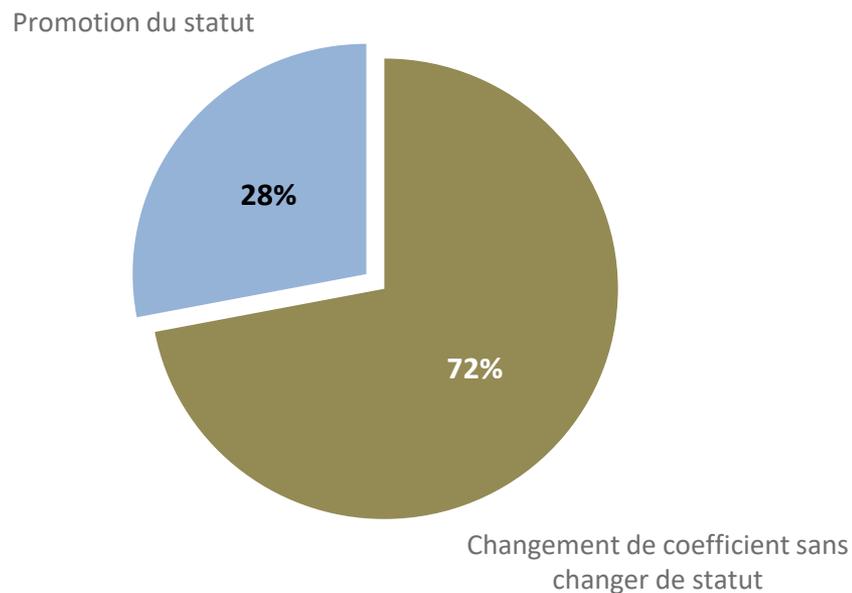
CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

V. Les évolutions d'emploi

a- Les promotions

Plus de sept salariés sur dix ont vu leur coefficient modifié sans que cela ne corresponde à un changement de statut.

Répartition des promotions
selon la nature de la promotion



CHAPITRE II : MOUVEMENTS DE PERSONNEL

V. Les évolutions d'emploi

b-Les transformations de contrats ou de temps de travail (hors contrats en alternance)

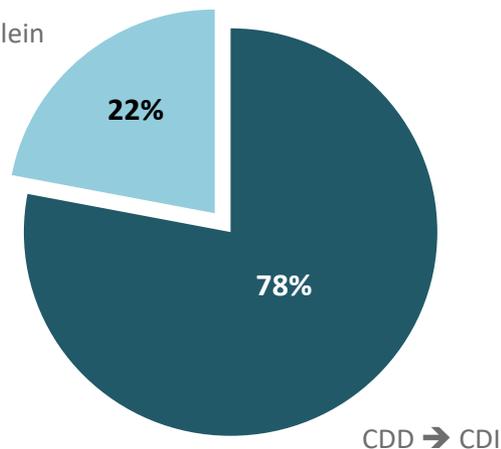
3 % des salariés ont bénéficié d'une transformation en 2018 (de contrat ou de durée de travail). Plus des trois quarts ont concerné le passage d'un CDD à un CDI (78 %).

3 % de salariés

Nombre de transformations de contrats ou de temps de travail
(hors contrats en alternance)

Répartition des transformations de contrats et de temps de travail

Temps partiel → Temps plein



!

Le nombre de réponses à cette question et à la question relative aux transformations de contrats de travail ne permet pas d'afficher les détails selon le sexe des salariés et selon les familles d'activités.

CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

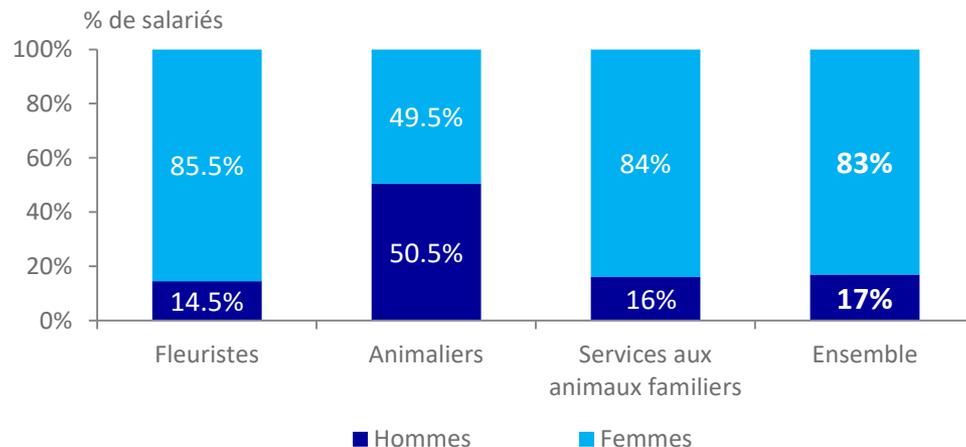
I. Selon le sexe

Sur les contrats en alternance, les femmes sont représentées plus de huit fois sur dix (83 %).

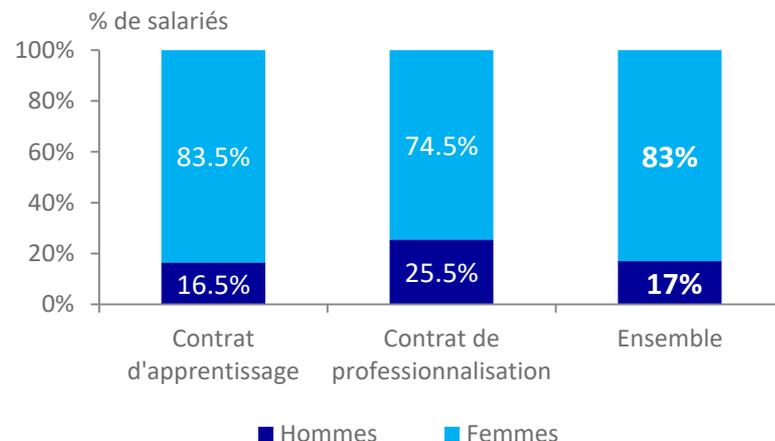
Répartition des contrats en alternance (contrat de professionnalisation et apprentissage) selon le sexe des salariés



Détail selon les familles d'activités



Détail selon le type de contrat



CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

II. Selon l'âge

L'âge moyen des contrats en alternance est de 19 ans en 2018, et ce quel que soit le sexe.

Il n'y a pas de distinction particulière selon les familles d'activités.

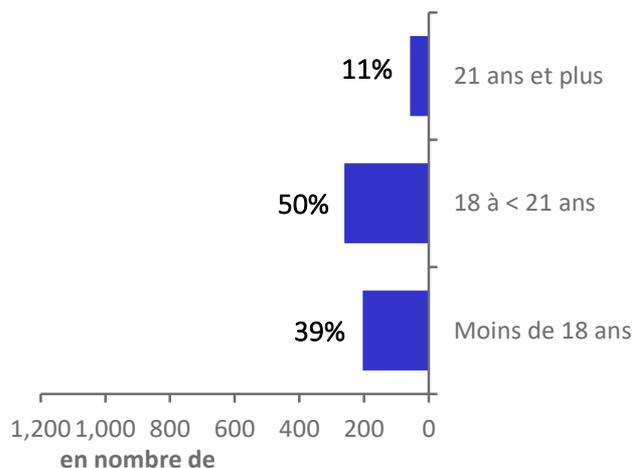
19 ans

Age moyen des salariés en contrats en alternance

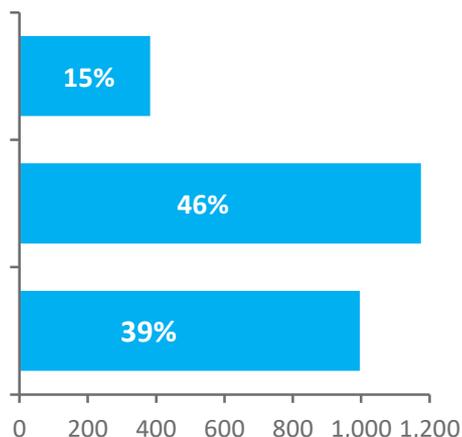
Répartition des contrats en alternance selon leur âge



Moyenne : 19 ans



Moyenne : 19 ans



Selon le type de contrat

Apprentis	19 ans
Contrats de professionnalisation	20,5 ans

Selon les familles d'activités

Fleuristes	19 ans
Animaliers	19,5 ans
Services aux animaux familiaux	18 ans

CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

III. Selon l'ancienneté

En 2018, l'ancienneté moyenne des contrats en alternance est de 1,5 an. Elle est identique pour les femmes et légèrement inférieure pour les hommes (1 an).

1,5 an

Ancienneté moyenne des salariés en contrats en alternance

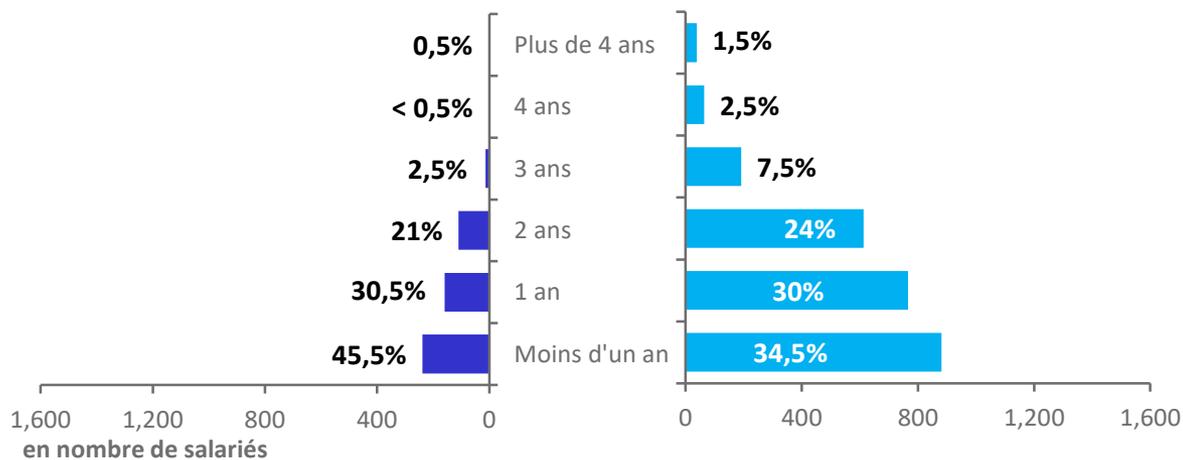
Répartition des contrats en alternance selon leur ancienneté



Moyenne : 1 an



Moyenne : 1,5 an



Selon le type de contrat

Apprentis	1,5 an
Contrats de professionnalisation	2 ans

Selon les familles d'activités

Fleuristes	1,5 an
Animaliers	1 an
Services aux animaux familiaux	1,5 an

CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

IV. En situation de handicap

Les salariés en situation de handicap représentent 1,5 % de la totalité des contrats en alternance au 31 décembre 2018.

1,5 % des contrats en alternance

Salariés en situation de handicap et en contrat en alternance
présents au 31 décembre 2018

(Rappel 2016 : 2,5 %)

CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

V. Mouvements de personnel des contrats en alternance

En 2018, le taux d'embauches en contrat d'alternance est de 57 % contre un taux de départs de 39 %, soit un solde positif de 18 %. Le solde s'est amélioré de 18 % entre 2017 et 2018.

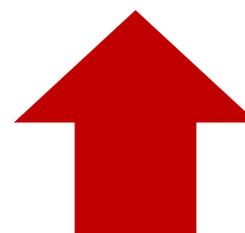
Taux d'embauches en 2018 ⁽¹⁾

57 %



Taux de départs en 2018 ⁽²⁾

39 %



Solde embauches-départs en 2018

Une augmentation de **18 %** entre 2017 et 2018

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2018 rapporté au nombre de contrats en alternance au 31 décembre 2018

⁽²⁾ nombre de départs en 2018 rapporté au nombre de contrats en alternance au 31 décembre 2018

CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

V. Mouvements de personnel des contrats en alternance

En 2018, les fleuristes et les services aux animaux ont été concernés par des mouvements d'embauches supérieurs aux départs. A l'inverse, le taux de départs est supérieur au taux d'embauches pour la branche des animaliers. Les animaliers est la branche où il y a le plus de mouvements de personnel en termes d'alternance.

Détail des taux d'embauches⁽¹⁾ et de départs⁽²⁾ selon les familles d'activités

	Les fleuristes	Les Animaliers	Les Services aux animaux	Ensemble
Taux d'embauches ⁽¹⁾	59 %	60 %	53 %	57 %
Taux de départs ⁽²⁾	39 %	61,5 %	35 %	39 %
<i>Solde</i>	<i>+ 20 %</i>	<i>- 1,5 %</i>	<i>+ 18 %</i>	<i>+ 18 %</i>

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2018 rapporté au nombre de contrats en alternance au 31 décembre 2018

⁽²⁾ nombre de départs en 2018 rapporté au nombre de contrats en alternance au 31 décembre 2018

CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

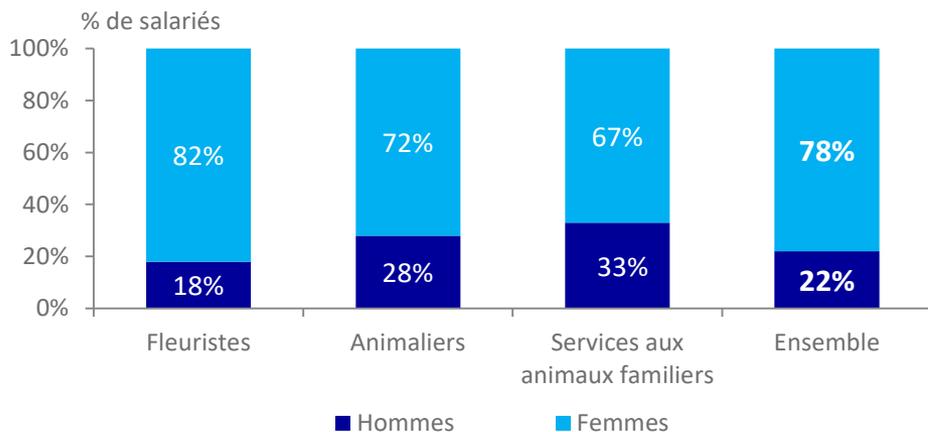
V. Mouvements de personnel des contrats en alternance

Sur les embauches en contrat d'alternance, près de huit sur dix ont concerné les femmes. Elles ont été plus nombreuses à être embauchées dans toutes les branches.

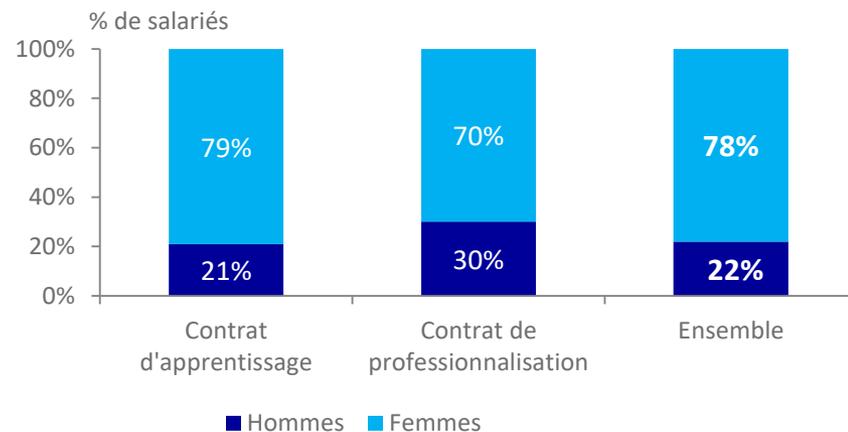
Répartition des embauches selon le sexe des salariés



Détail selon les familles d'activités



Détail selon le type de contrat



CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

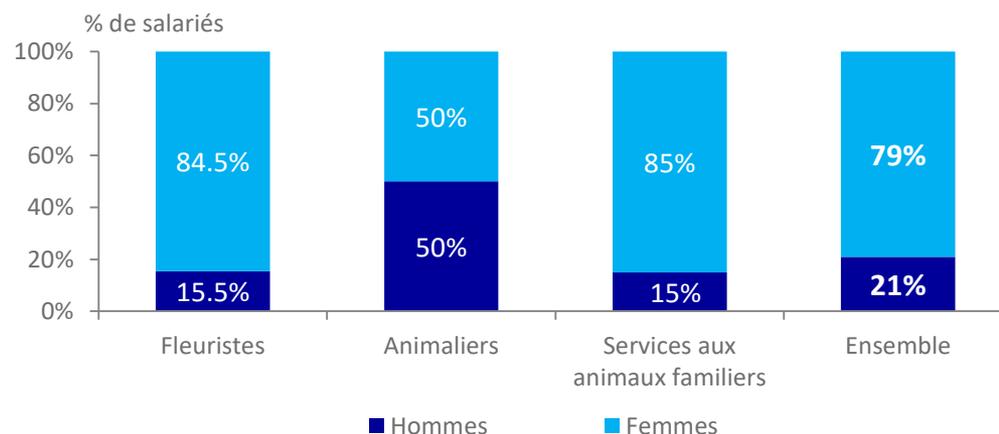
V. Mouvements de personnel des contrats en alternance

Parmi les départs au cours de l'année 2018, 21 % sont des hommes et 79 % sont des femmes.

Répartition des départs
selon le sexe des salariés



Détail selon les familles d'activités



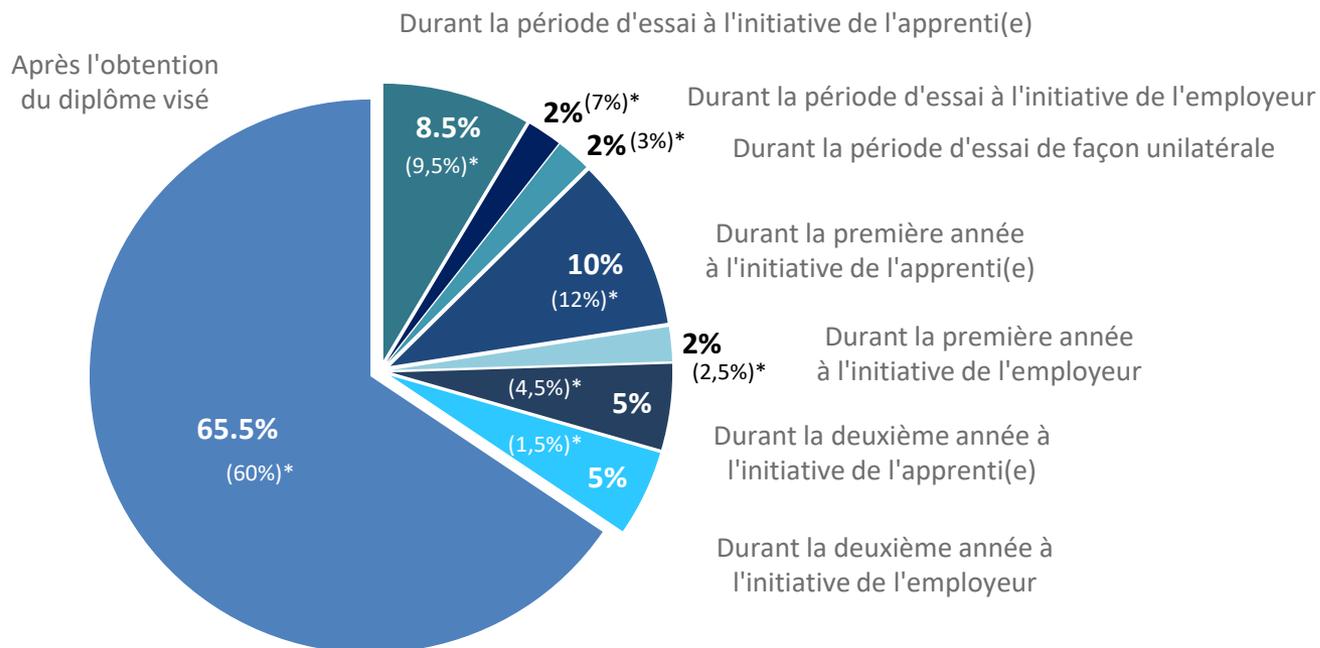
CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

V. Mouvements de personnel des contrats en alternance

Les départs interviennent pour plus de la moitié après l'obtention du diplôme visé (65,5 %).

Près d'un quart des départs avant l'obtention du diplôme est initié par l'apprenti (23,5 %) contre 9 % à l'initiative de l'employeur.

Répartition des départs selon le motif



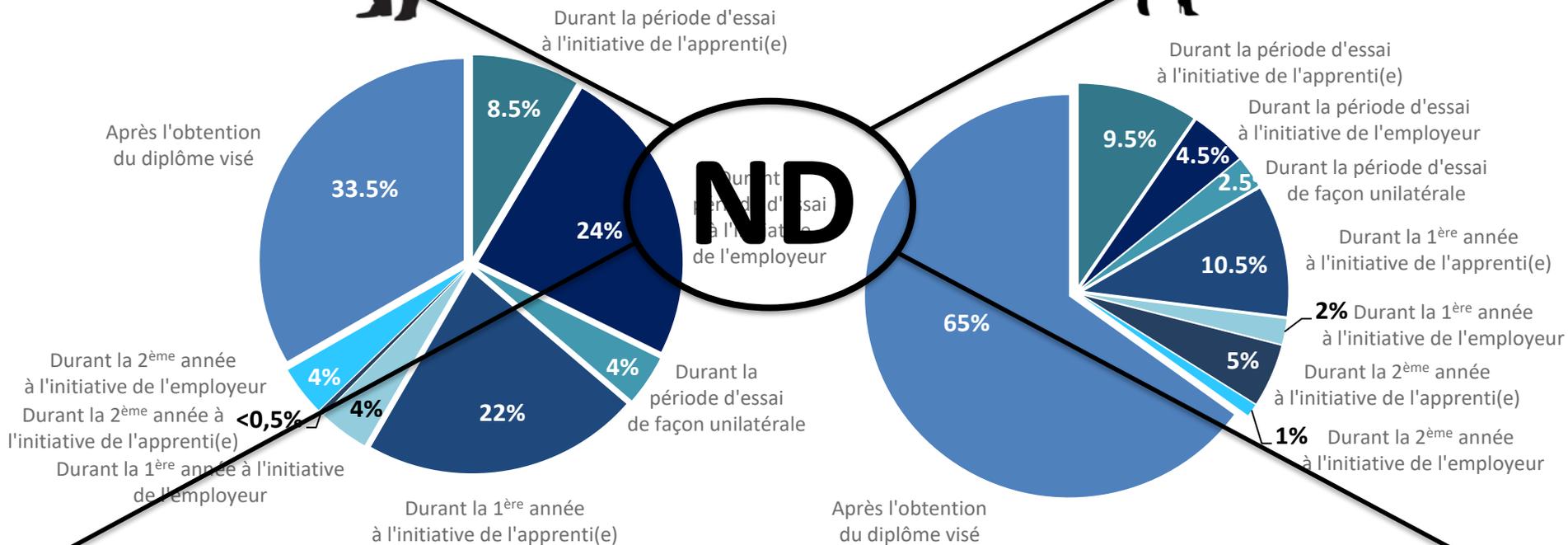
* Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

V. Mouvements de personnel des contrats en alternance

En 2016, alors que les deux tiers des départs chez les femmes interviennent après l'obtention du diplôme visé (65 %), seul un tiers des départs chez les hommes se fait après avoir été diplômé. La majorité des départs masculins a eu lieu durant la période d'essai (36,5 %).

Répartition des 2 250 départs selon le motif et le sexe



CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

VI. Les difficultés de recrutement

En 2018, 23 % des entreprises de la branche déclarent avoir eu des difficultés de recrutement. La branche des animaliers rencontre les plus grandes difficultés (35%).

23 % des entreprises

Part d'entreprises ayant rencontré des difficultés de recrutement en 2018
(Rappel 2016 : 13 %)

Détail selon les familles d'activités

Fleuristes	25,5 %
Animaliers	35 %
Services aux animaux familiers	2 %
Ensemble	23 %

CHAPITRE III : ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE

VII. Les transformations de contrats en alternance

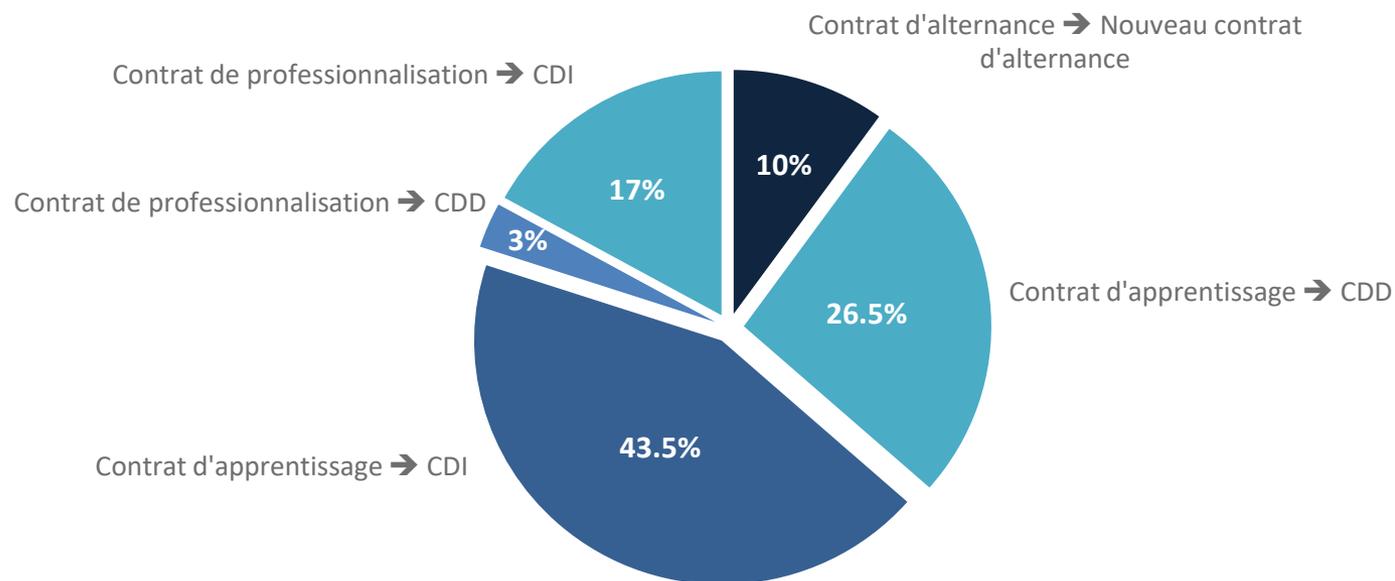
Sur les 14,5 % de contrats en alternance transformés en 2018, plus de 6 contrats d'apprentissage sur 10 ont débouché sur la signature d'un CDI.

14,5 % des contrats en alternance

Transformations de contrats

(Rappel 2016 : 10,5 %)

Répartition des transformations de contrats
selon les contrats



Partie 3. Conditions de travail et formation

Exercice 2018

*Entreprises employant au moins un salarié au moins une journée
au cours de l'exercice 2018*

CHAPITRE I : CONDITIONS DE TRAVAIL

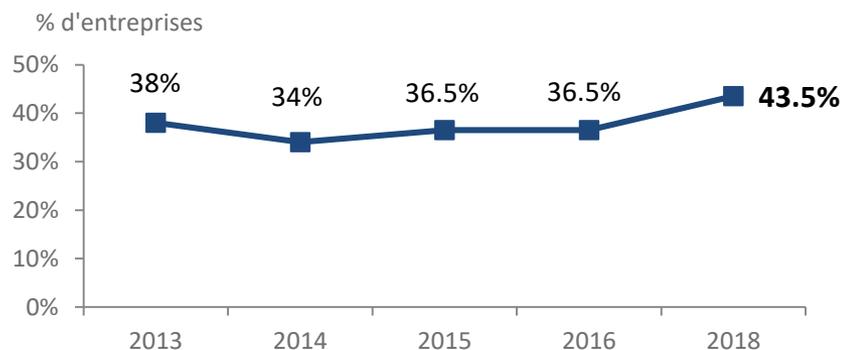
I. Les heures supplémentaires

En 2018, la part des entreprises ayant eu recours aux heures supplémentaires est en hausse par rapport à 2016 (43,5 %) tandis que le nombre de salariés concernés est quasi stable (44,5 %).

43,5 % des entreprises

Part d'entreprises ayant eu recours aux heures supplémentaires en 2018

Evolution 2013-2018



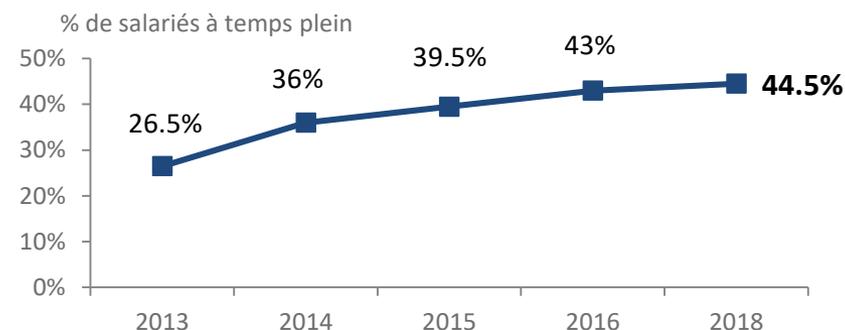
Détail selon les familles d'activités

Les Fleuristes	46 %
Les Animaliers	35 %
Les Services aux animaux familiers	27,5 %
Ensemble	43,5 %

44,5 % des salariés à temps plein

Part des salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires

Evolution 2013-2018



58H00 par an

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en moyenne en 2018 par salarié concerné

(Rappel 2016 : 81H00 par an)

CHAPITRE I : CONDITIONS DE TRAVAIL

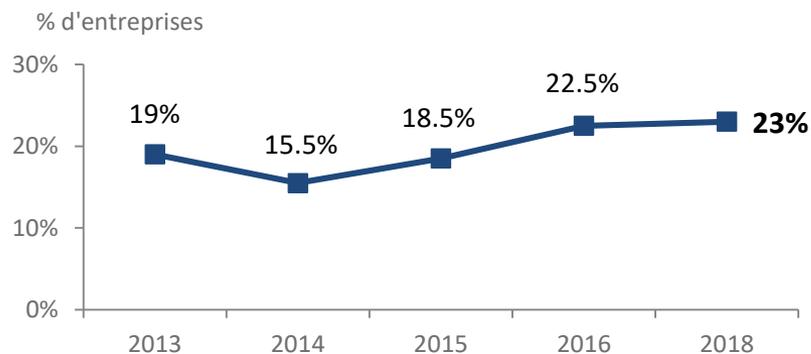
II. Les heures complémentaires

En 2018, 23 % des entreprises (+ 0,5 point à deux ans d'intervalle) ont eu recours aux heures complémentaires, soit 46 % des salariés.

23 % des entreprises

Part d'entreprises ayant eu recours aux heures complémentaires en 2018

Evolution 2013-2018



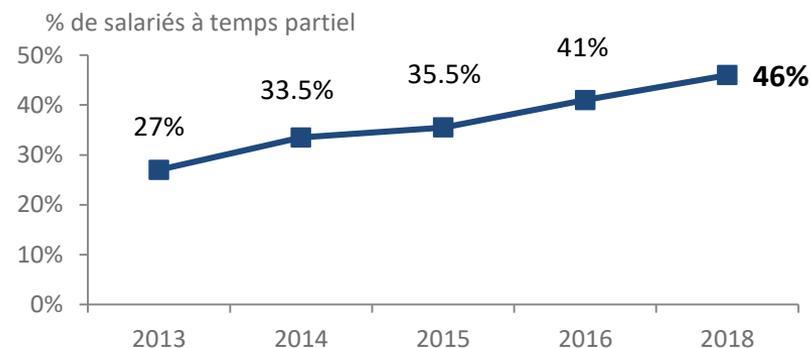
Détail selon les familles d'activités

Les Fleuristes	26 %
Les Animaliers	18 %
Les Services aux animaux familiers	5 %
Ensemble	23 %

46 % des salariés à temps partiel

Part des salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires

Evolution 2013-2018



40H00 par an

Nombre d'heures complémentaires effectuées en moyenne en 2018 par salarié concerné

(Rappel 2016 : 42H00 par an)

CHAPITRE I : CONDITIONS DE TRAVAIL

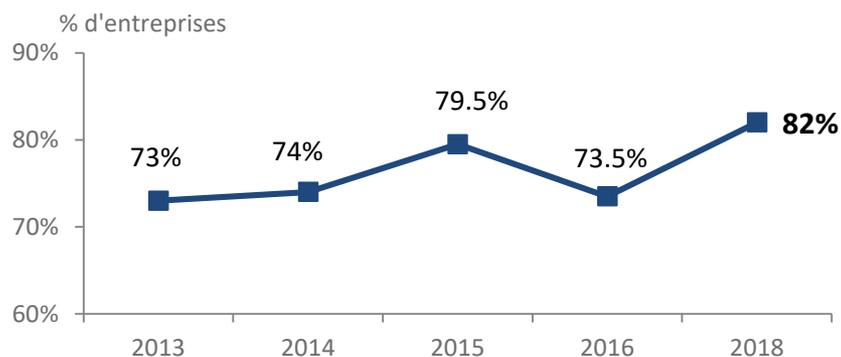
III. Les ouvertures du dimanche

En 2018, plus de huit entreprises sur dix sont ouvertes le dimanche dont 78,5 % le matin, 4,5 % l'après-midi et 17 % toute la journée.

82 % des entreprises

Part d'entreprises ouvertes le dimanche en 2018

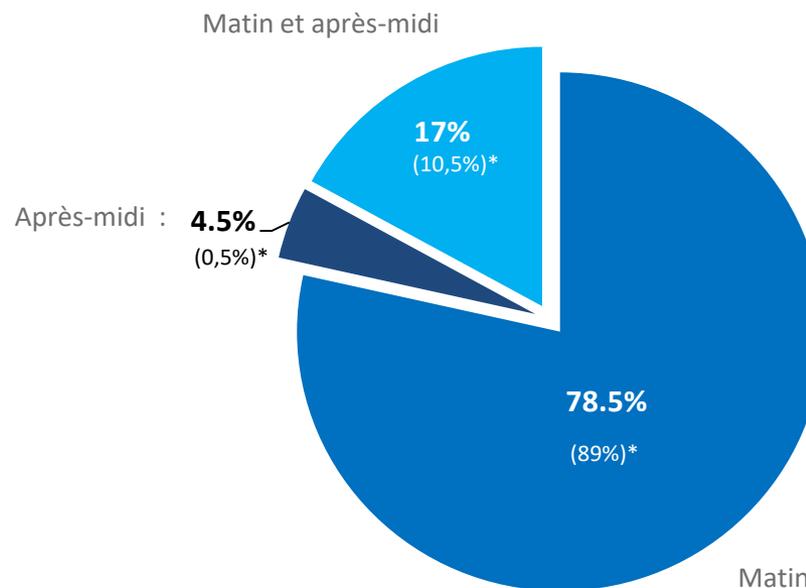
Evolution 2013-2018



Détail selon les familles d'activités

Les Fleuristes	86,5 %
Les Animaliers	48 %
Les Services aux animaux familiers	63 %
Ensemble	82 %

Répartition des entreprises ouvertes le dimanche selon leurs horaires



* Figurent entre parenthèses les données 2016

CHAPITRE II : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

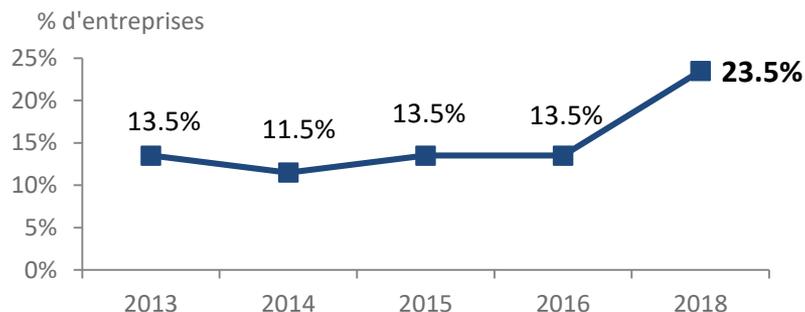
I. Les formations

La part des entreprises où au moins un salarié a suivi une formation est en nette progression à deux ans d'intervalle, soit 23,5 %.

23,5 % des entreprises

Part d'entreprises où au moins un salarié a suivi une action de formation

Evolution 2013-2018



Détail selon les familles d'activités

Les Fleuristes	21 %
Les Animaliers	24,5 %
Les Services aux animaux familiers	40 %
Ensemble	23,5 %

Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises

→ 1 à 2 salariés	10 %	ENSEMBLE 13,5 %
→ 3 à 5 salariés	18 %	
→ 6 salariés et plus	27 %	

Zoom Animaliers

Détail selon la taille des entreprises

→ 1 salarié	8 %	ENSEMBLE 17,5 %
→ 2 à 9 salariés	15 %	
→ 10 salariés et plus	71 %	

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises

→ 1 à 2 salariés	9 %	ENSEMBLE 13,5 %
→ 3 salariés et plus	34 %	

ND

CHAPITRE II : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

II. Les salariés formés

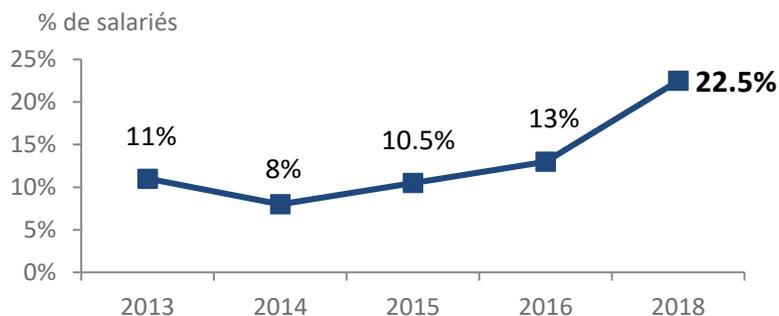
Au cours de l'année 2018, 22,5 % des salariés ont suivi au moins une action de formation, soit 9,5 points de plus à deux ans d'intervalle.

22,5 % des salariés

Part des salariés ayant suivi au moins une action de formation

Détail selon les familles d'activités

Evolution 2013-2018



Les Fleuristes	18 %
Les Animaliers	49 %
Les Services aux animaux familiers	24 %
Ensemble	22,5 %

Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises

1 à 2 salariés	7,5 %	ENSEMBLE 9 %
3 à 5 salariés	8 %	
6 salariés et plus	11 %	

Zoom Animaliers

Détail selon la taille des entreprises

1 salarié	15 %	ENSEMBLE 30,5 %
2 à 9 salariés	15,5 %	
10 salariés et plus	44,5 %	

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises

1 à 2 salariés	7 %	ENSEMBLE 31,5 %
3 salariés et plus	50 %	

ND

CHAPITRE II : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

II. Les salariés formés

En 2018, 26 % des salariés formés sont des hommes et 74 % sont des femmes.

Répartition des salariés formés selon le sexe des salariés

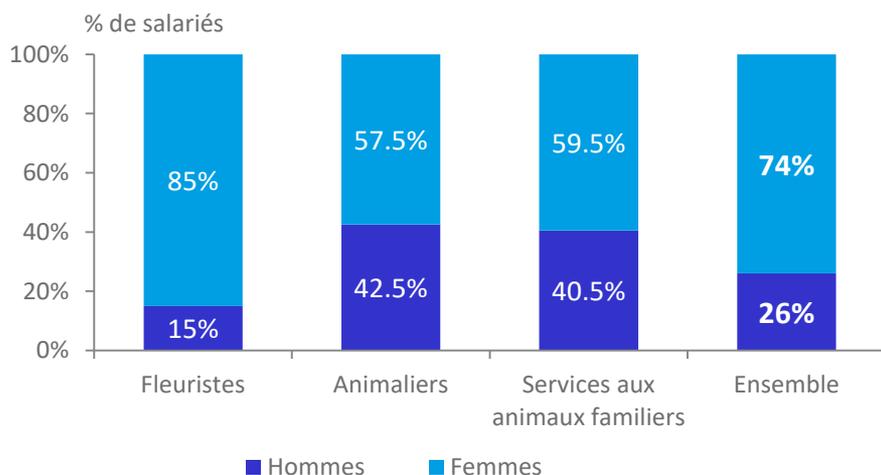


26 % des salariés formés

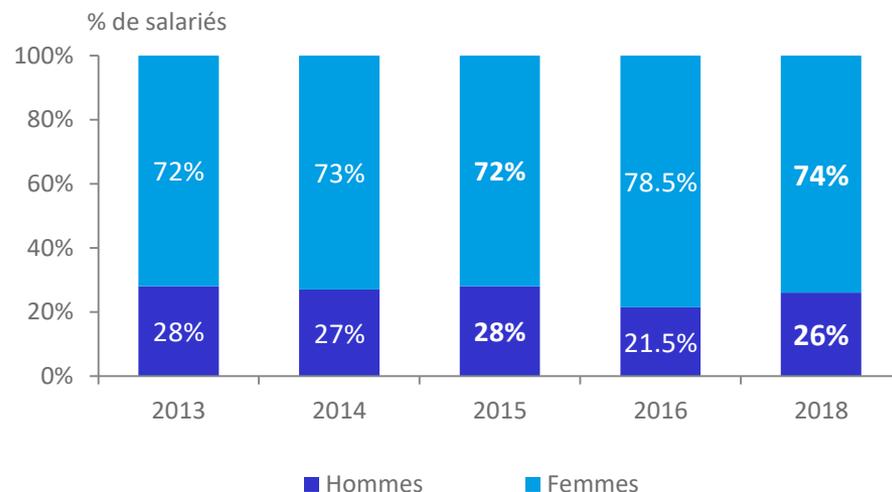


74 % des salariés formés

Détail selon les familles d'activités



Evolution 2013-2018



CHAPITRE II : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

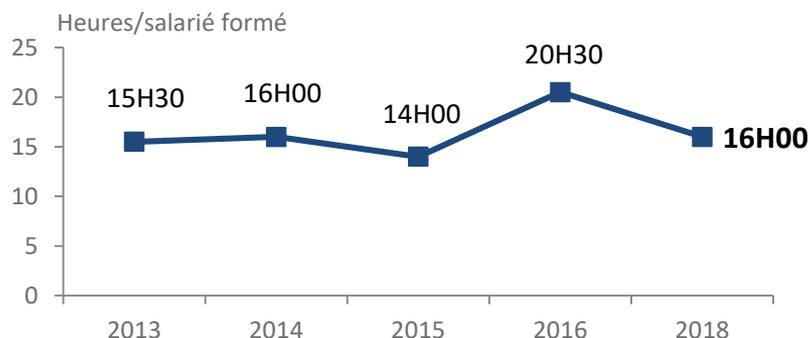
III. La durée des formations

Au cours de l'année 2018, le nombre moyen d'heures de formation a diminué de 4h30 par rapport à 2016, soit un total de 16h00 par salarié.

16H00 par salarié formé

Nombre moyen d'heures de formation par salarié formé

Evolution 2013-2018



Détail selon les familles d'activités

Les Fleuristes	17H30
Les Animaliers	9H30
Les Services aux animaux familiers	14H30
Ensemble	16H00

Zoom Fleuristes

Détail selon la taille des entreprises

1 à 2 salariés	16H00	ENSEMBLE 14H30
3 à 5 salariés	15H00	
6 salariés et plus	12H30	

Zoom Animaliers

Détail selon la taille des entreprises

1 salarié	9H30	ENSEMBLE 18H00
2 à 9 salariés	18H00	
10 salariés et plus	18H00	

Zoom Services aux animaux familiers

Détail selon la taille des entreprises

1 à 2 salariés	27H00	ENSEMBLE 41H00
3 salariés et plus	42H30	

ND

CHAPITRE II : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

IV. Les types de formation

Répartition des salariés formés selon les types de formation

		Rappel 2016
Formation développement des connaissances (formation théorique)	40,5 %	21 %
Formation développement des compétences (formation pratique)	46,5 %	69,5 %
Formation qualifiante ou certifiante	5 %	5 %
VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	< 0,5 %	0,5 %
Formation de tutorat	1,5 %	0,5 %
CPF et CIF	6,5 %	3,5 %
Ensemble	100 %	100 %

Détail selon les familles d'activités

	Les Fleuristes	Les Animaliers	Les Services aux animaux familiers	Ensemble
Formation développement des connaissances (formation théorique)	25 %	79 %	36,5 %	40,5 %
Formation développement des compétences (formation pratique)	62 %	15 %	39 %	46,5 %
Formation qualifiante ou certifiante	2,5 %	3 %	21,5 %	5 %
VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Formation de tutorat	1,5 %	< 0,5 %	3 %	1,5 %
CPF et CIF	9 %	2,5 %	< 0,5 %	6,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

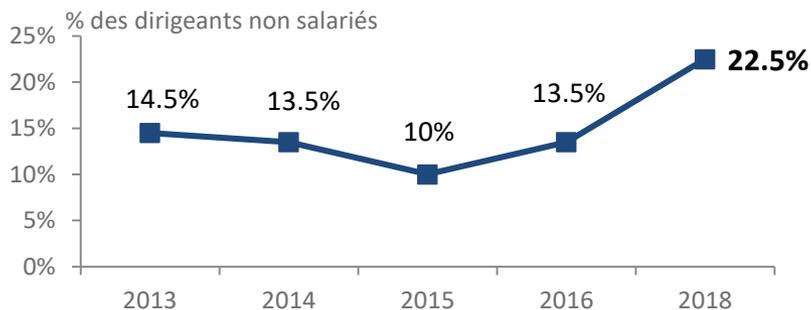
CHAPITRE II : FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

V. Les dirigeants non salariés formés

22,5 % des dirigeants non salariés

Part des dirigeants non salariés ayant suivi au moins une action de formation

Evolution 2013-2018



Détail selon les familles d'activités

Les Fleuristes	22 %
Les Animaliers	17 %
Les Services aux animaux familiers	29,5 %
Ensemble	22,5 %



23,5 %

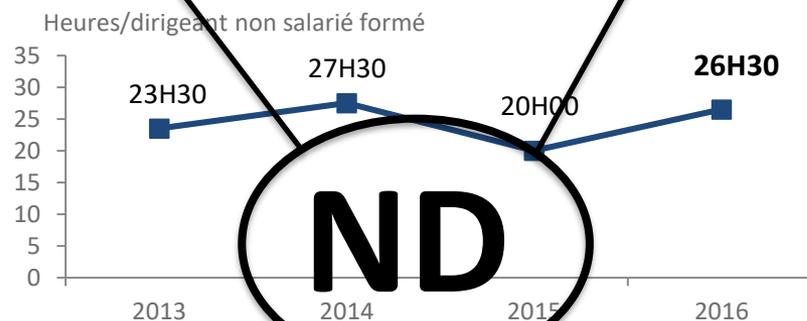


76,5 %

26H30 par dirigeant non salarié formé

Nombre moyen d'heures

Evolution 2013-2018



Détail selon les familles d'activités

Les Fleuristes	25H30
Les Animaliers	28H30
Les Services aux animaux familiers	32H00
Ensemble	26H30



28H30 par dirigeant non salarié



25H30 par dirigeant non salarié

Partie 4. Rémunérations

Exercice 2018

*Entreprises employant au moins un salarié au moins une journée
au cours de l'exercice 2018*

CHAPITRE I : MASSE SALARIALE BRUTE

381 millions d'euros

Montant de la masse salariale brute
en 2018*

* Le cumul des rémunérations brutes des salariés hors cotisations patronales – base DADS

CHAPITRE II : TAUX HORAIRE BRUT DE BASE

Ensemble

Les taux horaires bruts de base [décembre 2018]
(tous salariés hors contrats en alternance)

	Taux horaire brut de base
Employés	10,59 €
Agents de maîtrise	13,63 €
Cadres	18,99 €

!

L'échantillon des répondants n'étant pas identique entre 2017 et 2019,
la comparaison n'est donc pas permise.

CHAPITRE II : TAUX HORAIRE BRUT DE BASE

Les taux horaires bruts de base [décembre 2018]
(tous salariés hors contrats en alternance)

Employés



10,63 €



10,57 €

Ecart F/H



Agents de maîtrise



13,94 €



13,44 €

Ecart F/H



Cadres



20,31 €



17,60 €

Ecart F/H



CHAPITRE III : SALAIRE ANNUEL TOTAL

Ensemble

Les salaires annuels totaux (y compris primes) en 2018
(salariés à temps plein présents toute l'année)

	Salaires annuels totaux
Employés	22 480 €
Agents de maîtrise	27 580 €
Cadres	36 890 €

!

L'échantillon des répondants n'étant pas identique entre 2017 et 2019,
la comparaison n'est donc pas permise.

CHAPITRE III : SALAIRE ANNUEL TOTAL

Les salaires annuels totaux (y compris primes) en 2018
(salariés à temps plein présents toute l'année)

Employés



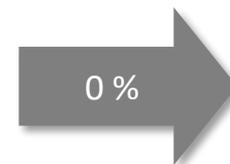
22 498 €



22 472 €



Ecart F/H



Agents de maîtrise



27 640 €



27 560 €



Ecart F/H



Cadres



37 664 €



36 120 €



Ecart F/H



CHAPITRE IV : ACTION SOCIALE

Les thématiques que souhaiteraient proposer les chefs d'entreprises à leurs collaborateurs lors d'actions de prévention.
(mises en place et financées par le Haut degré de solidarité dans le cadre du régime Prévoyance de la CCN)

1

Formation de base aux premiers secours

2

Formation gestes et postures

3

Mutuelle obligatoire

Synthèse 2018

Les Fleuristes

- **5 341** entreprises en 2018 (- 9,5 % 2018/2016)
- **13 819** salariés au 31 décembre 2018 (- 11 % 2018/2016)
 - Dirigeants 8 %, non dirigeants 72,5 %, contrats d'apprentissage 19 %, contrats de professionnalisation 0,5 %
 - 18 % sont des hommes et 82 % des femmes
 - L'âge moyen est de 39 ans
 - L'ancienneté moyenne est de 7,5 ans
 - 93,5 % sont en CDI, 6,5 % en CDD
 - 92 % sont employés, 2,5 % agents de maîtrise et 5,5 % cadres
 - 76 % sont à temps plein et 24 % à temps partiel
 - 1,7 % de salariés handicapés
 - Un taux d'embauche de 25 % et un taux de départ de 29,5 %
 - 18 % des salariés ont suivi une action de formation (17h30 par salarié)

Les Animaliers

- **308** entreprises en 2018 (+ 3,5 % 2018/2016)
- **2 149** salariés au 31 décembre 2018 (- 3,5 % 2018/2016)
 - Dirigeants 2 %, non dirigeants 88,5 %, contrats d'apprentissage 8 %, contrats de professionnalisation 1,5 %
 - 36 % sont des hommes et 64 % des femmes
 - L'âge moyen est de 34 ans
 - L'ancienneté moyenne est de 6 ans
 - 92 % sont en CDI, 8 % en CDD
 - 80 % sont employés, 9 % agents de maîtrise et 11 % cadres
 - 77,5 % sont à temps plein et 22,5 % temps partiel
 - 1,5 % de salariés handicapés
 - Un taux d'embauche de 57,5 % et un taux de départ de 59,5 %
 - 49 % des salariés ont suivi une action de formation (9h30 par salarié)

Les Services aux animaux familiers

→ **743** entreprises en 2018 (+ 18,5 % 2018/2016)

→ **2 126** salariés au 31 décembre 2018 (+ 40 % 2018/2016)

- Dirigeants 7,5 %, non dirigeants 79,5 %, contrats d'apprentissage 11,5 %, contrats de professionnalisation 1,5 %
- 23 % sont des hommes et 77 % des femmes
- L'âge moyen est de 36 ans
- L'ancienneté moyenne est de 5,5 ans
- 78 % sont en CDI, 22 % en CDD
- 83 % sont employés, 5 % agents de maîtrise et 12 % cadres
- 77 % sont à temps plein et 23 % à temps partiel
- 3,2 % de salariés handicapés
- Un taux d'embauche de 43 % et un taux de départ de 36 %
- 24 % des salariés ont suivi une action de formation (14h30 par salarié)



Créateur de data sur-mesure

IPLUSC